DERNIER TRIMESTRE 2013

n° 86

ACCOLADE

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE SAINT-FLORENTIN - AVROLLES

MUSÉE

Le chantier du musée avance bon train

MAISON DE RETRAITE

Les maisons de retraite s'animent

ASSAINISSEMENT

Les assainissements non collectifs contrôlés

ÉCOLES

Rentrée scolaire : travaux et activités

Saint Florentin
VILLE DE SAINT-FLORENTIN
EN BOURGOGNE

Sommaire

Conseils municipaux . . . 2
Édito . . . 3
Infos pratiques . . . 3
Bloc-notes . . . 3

POLITIQUE DE LA VILLE
- La rue Dilo est terminée ! . . . 4
- Le nouveau Musée en Florentinois sort de terre . . . 4
- Des vestiges antiques, paléochrétiens, et des sépultures du haut Moyen Âge à Avrolles . . . 5
- La Ville contrainte d'abattre les marronniers à Avrolles . . . 5
- Projets ville : un point sur les gros dossiers . . . 6
- Piscine municipale : un tout nouveau bassin . . . 6

TRAVAUX
- Les travaux menés en régie . . . 7
- Éclairage public : au tour de l'avenue de Genève . . . 7

HABITAT
- OPAH : bilan des cinq années d'action . . . 8
- Habiter Mieux : l'aide financière pour les travaux de rénovation thermique est renforcée . . . 9
- Les architectes du CAUE vous accompagnent dans vos projets . . . 9

ASSAINISSEMENT
- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) . . . 10

VIE PUBLIQUE
- Une bienfaitrice pour la commune . . . 11
- Les services municipaux formés aux premiers secours . . . 11
- Inscription sur les listes électorales : comment faire ? . . . 11

ÉCOLES
- Dans les écoles : la rentrée 2013-2014 . . . 12
- À la recherche de vieilles photos de classe . . . 13
- Des meubles et du matériel scolaire à vendre . . . 13

JEUNESSE
- Pôle petite enfance : un vrai succès . . . 14
- La bibliothèque municipale au multi-accueil Tom Pouce . . . 14

ACTION SOCIALE
- Centre social : de nombreuses activités mises en place . . . 15
- Projet urbain de cohésion sociale : appel à projets . . . 15
- Conseil en évolution professionnelle : mode d'emploi . . . 16
- UDAF : le Relais Écoute et Aide aux Familles (REAF) . . . 16

JUMELAGE
- Jumelage : quoi de neuf à Zeltingen-Rachtig ? . . . 17

MAISON DE RETRAITE
- EHPAD « Les Hortensias » : des résidents bien occupés . . . 18
- Résidence Saint-Charles : beaucoup de dynamisme ! . . . 19

COMMERCES
- Espace Saint-Martin : un concept commercial convivial . . . 20
- Pili Torti : salon beauté, bien-être et zen . . . 21

OPPOSITON
- Des choix qui coûtent cher aux Florentinois . . . 21

ÉVÉNEMENTS
- Les événements florentinois en images . . . 22

ANIMATIONS
- Semaine Bleue : le goûter des plus de 65 ans . . . 24
- Sortez ! Calendrier des animations à Saint-Florentin et Avrolles . . . 24
- Marché de Noël : un beau programme pour le 15 décembre . . . 25
- « Même pas peur du père Noël ! » : le 21 décembre à 16 h . . . 25

ASSOCIATIONS . . . 26

Conseils municipaux

L'intégralité des délibérations sont consultables sur le site Internet de la Ville : www.saint-florentin.fr

Conseil du 31 mai 2013 :

- débat d'orientation budgétaire,
- avenant n° 1 à la convention relative à l'attribution d'un concours financier - ESF et office de tourisme,
- détermination du mode de gestion du pôle petite enfance,
- demande d'exploitation d'une installation de stockage, de dépollution, de démontage, de découpage ou de broyage de véhicules hors d'usage à Chéu - enquête publique,
- demande d'exploitation d'une installation de stockage de déchets non dangereux, de valorisation énergétique et de traitement de déchets à Saint-Florentin - enquête publique.

Conseil du 25 juin 2013 :

- Communauté de Communes du Florentinois : composition du conseil communautaire,
- camping : délégation de service public, déclaration sans suite,
- approbation du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics,
- étude bassin d'alimentation des captages : investigations complémentaires,
- convention pour les travaux d'effacement des réseaux France Télécom avenue de Genève,
- convention pour l'alimentation en gaz naturel de la ZA Les Têtes-d'Or,
- bail de chasse bois d'Avrolles.

Conseil du 26 septembre 2013 :

- ZA Les Têtes-d'Or : aliénation d'une parcelle de 5 000 m² à la CCI,
- octroi d'une subvention à la CCI,
- rapport sur l'eau 2012,
- étude d'impact hydraulique pour l'aménagement de la ZA du Fossé-Caillou : convention entre la commune et la Communauté de Communes du Florentinois,
- Communauté de Communes : modification des statuts, ajout de compétence - schéma de cohérence territoriale,
- convention de location et d'utilisation de la salle Daullé et règlement intérieur,
- convention de location et d'utilisation de la salle des fêtes d'Avrolles et règlement intérieur.

www.saint-florentin.fr

Édito

Avec la fin de l'été, la rentrée scolaire nous a fait entrer dans le dernier tiers de l'année civile.

Dans ce dernier bulletin municipal 2013, vous pourrez vous remémorer les bons moments estivaux en consultant les bilans des différentes animations qui ont été riches cette année encore. Merci à tous les bénévoles qui s'y sont consacrés.

Un grand salut particulier à toutes celles et à tous ceux qui se sont investis pour faire de la fête du 14 juillet un grand moment villageois, qui restera dans la mémoire de nombre d'entre nous. Ce ne fut pas une commémoration parmi d'autres, mais une vraie rencontre humaine entre habitants, associations, services municipaux… autour du pique-nique champêtre, avec près de 200 repas servis et des jeux et animations qui ont connu un franc succès… Bref, ce fut un grand jour fédérateur.

Vous trouverez également dans ce numéro d'« Accolade » une double page, qui deviendra systématique, qui traite de la vie des résidents dans chacune de nos deux maisons de retraite. Preuve, si besoin en était, que nos aînés profitent bien de leurs vieux jours, animés régulièrement par des sorties, des ateliers, des après-midi récréatifs...

La belle saison s'en est allée. L'hiver approche et avec lui les travaux d'entretien à l'intérieur de nos bâtiments : peinture, nettoyage, entretien du matériel... Sans oublier l'important travail de réflexion et de préparation des projets d'investissement 2014. La liste des besoins est longue, trop longue en regard à nos moyens financiers. Il faudra donc trancher, toujours à contre-coeur et s'armer de patience.

En attendant, bel automne à tous et, avec un peu d'avance, certes, bonnes fêtes de fin d'année !

Le Maire
Yves DELOT

Bloc-Notes

Travaux ERDF : soyez informé à temps

Afin d'améliorer la qualité de la distribution d'électricité et de répondre aux besoins de sa clientèle, ERDF est parfois amenée à réaliser des travaux sur le réseau électrique. Certains de ces travaux nécessitent des coupures de courant pour les clients situés à proximité, quel que soit leur fournisseur.

Consciente de la gêne occasionnée à ses clients, ERDF développe un nouveau service gratuit pour les particuliers : Prévenance Travaux. Il s'agit pour ERDF d'informer ses clients par e-mail 15 jours avant les coupures de courant. L'information concerne la nature des travaux, la localisation et les plages horaires des coupures.

Activez ce service en vous inscrivant sur : www.erdf-prevenance.fr

Infos pratiques

MAIRIE
Tél. : 03.86.43.79.79
mairie@ville-saintflorentin.fr
Horaires : les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le mardi de 8 h à 12 h et le samedi de 10 h à 12 h (service d'urgence eau au 03.86.43.42.08).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
12, promenade de la Vernée
Tél. : 03.86.35.17.31
Horaires : le lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, les mercredi et vendredi de 14 h à 18 h et les jeudi et samedi de 9 h à 12 h. En juillet, ouverture supplémentaire le mardi de 9 h à 12 h et les mercredi et vendredi matin de 9 h à 12 h. Fermée les trois premières semaines d'août.

MAISON DES ASSOCIATIONS ET DE L'INFORMATION PROFESSIONNELLE (MAIP)
7, rue de l'Île-de-France
Tél. : 03.86.35.31.08
Horaires pour le public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

PISCINE MUNICIPALE
Tél. : 03.86.43.40.04
Horaires :
- période scolaire : les mardi et jeudi de 12 h à 13 h 30 et de 17 h à 19 h 30, le mercredi de 16 h à 19 h 30, le vendredi de 12 h à 13 h 30 et de 16 h 15 à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h 30 et le dimanche de 10 h à 13 h,
- vacances scolaires : les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30, le samedi de 10 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30, et le dimanche de 9 h 30 à 13 h.

OFFICE DE TOURISME DE SAINT-FLORENTIN
8, rue de la Terrasse
Tél. : 03.86.35.11.86
www.saint-forentin-tourisme.fr

POLICE MUNICIPALE
Place Louis Dubost
Tél. : 03.86.35.34.47
Horaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

CCAS
Maip, 7, rue de l'Île-de-France
Tél. : 03.86.35.38.44
Horaires : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30, et le vendredi de 8 h à 12 h.

DÉCHETTERIE
29, rue Jean Moulin, ZI Les Galettes
Tél. : 06.81.50.67.22

ASSAINISSEMENT
Veolia Eau : 0 810 000 777
Horaires : du lundi au vendredi de 8 h à 19 h, le samedi de 9 h à 12 h et 24 h/24 pour les urgences.

Directeur de la publication : Yves Delot
Rédaction : comité de rédaction
Crédits photo : Mairie, associations, Fotolia
Conception : dkgraphik
Impression : Chevillon Imprimeur, 89100 Sens
Périodicité : trimestrielle
Tirage : 3 300 exemplaires
Dépôt légal : à parution

La rue Dilo est terminée !

« Les travaux de ce chantier controversé ont démarré le 30 septembre pour une durée initialement prévue de trois semaines. Au final, un mois aura été nécessaire pour redessiner cette rue commerçante, désormais en mesure de permettre aux piétons de flâner. »

De nombreux Florentinois se sont déjà habitués à la nouvelle rue Dilo. Des trottoirs sécurisés en béton désactivé, des bordures en pierre, des pieds d'immeuble et des caniveaux en pavés, une voie de circulation rétrécie pour ralentir les véhicules. Si la rue a changé, il est certain que les habitudes des chalands changeront aussi au fil du temps. C'est ce que souhaitent les commerçants, qui ont malheureusement souffert d'un manque de fréquentation pendant les travaux. Avec ce confort pour la circulation piétonne, nul doute que les Florentinois prendront plus le temps de découvrir les commerces et ce qu'ils proposent.

Il restera à apposer le nouvel éclairage public et à implanter l'arbre qui ombragera la place Pheylippaux.

Quant au stationnement dans la rue Dilo, il est désormais limité à 20 minutes ; la vitesse de circulation passe, elle, à 20 km/h.

Le nouveau Musée en Florentinois sort de terre

« Sa réouverture au public est prévue au printemps 2014, alors le chantier va bon train. Déjà se sont dessinés les formes et contours du bâtiment d'extension, à la fois moderne et respectueux de ce qui fut autrefois la poste... »

Le chantier de construction a débuté fin juin par les travaux de maçonnerie, alors que s'achevait la réfection de la toiture de l'ancien musée. D'abord les murs périphériques et les murs porteurs, puis les cloisons secondaires. Ce fut ensuite au tour des charpentiers de se mettre au travail : les structures métalliques et bois ont pris place courant septembre, après la pause estivale.

Aujourd'hui, les menuiseries extérieures sont en place, et les travaux de toiture ne devraient pas tarder à se terminer. Ainsi, le bâtiment sera prochainement hors d'eau, hors d'air, permettant aux équipes de second œuvre de s'activer pendant la période hivernale, à l'abri. Dès lors, ce sera la valse des plaquistes, électriciens, peintres, carreleurs... jusqu'au premier trimestre.

Coulage de la dalle

Construction des murs porteurs

Pose de la charpente

Charpente bois

Pose des menuiseries

Des vestiges antiques, paléochrétiens, et des sépultures du haut Moyen Âge à Avrolles

« Dans le cadre de l'aménagement de la place des Justes parmi les Nations à Avrolles, l'Institut National de Recherche Archéologique Préventive a réalisé un diagnostic archéologique en juillet 2013, sur prescription de l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne).
L'intervention a mis en évidence les vestiges de l'agglomération antique secondaire d'*Eburobriga*. Les archéologues ont également découvert un lieu de culte chrétien de l'Antiquité tardive et sa nécropole. »

Vestiges de l'agglomération antique d'Eburobriga

La table de Peutinger situe *Eburobriga* à l'emplacement de l'actuelle Avrolles. Le diagnostic confirme l'occupation gallo-romaine sur l'ensemble de la place et autour de l'église, grâce à la mise au jour de murs, de niveaux de sols et d'enduits peints sans doute liés à une « domus » (habitat urbain). Les sols d'occupation livrent des traces d'activité métallurgique (fer et bronze) et de boucherie entre le Ier et le IVe siècle après Jésus-Christ. Les sondages mettent également en évidence un aménagement de drainage au centre de la place : la situation topographique du village provoque fréquemment des dommages dus aux eaux de ruissellement. Ce problème était déjà connu au cours de l'Antiquité. Ainsi, le « drain » mis en place est conservé et entretenu probablement jusqu'à la fin du Moyen Âge.

Traces d'une basilique et de sa nécropole

Un lieu de culte paléochrétien de l'agglomération antique se situe probablement aux abords de l'église actuelle, construite au XIIe siècle. Son plan n'est pas encore connu car il se poursuit sous l'église et est perturbé par des caves dans la seconde moitié du Moyen Âge. Les archéologues ont mis au jour les murs et le sol d'un bâtiment de l'Antiquité tardive (IVe-Ve siècles), qui pourrait être une basilique funéraire, toujours utilisée à l'époque mérovingienne. Une nécropole du haut Moyen Âge se développe à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice : elle présente différents modes d'inhumation, en sarcophages ou en coffrages de bois. Les sarcophages fouillés (Ve-VIIe siècles) sont visités ou réutilisés : les ossements d'individus adultes sont parfois poussés sur les côtés pour laisser place à des enfants. Le diagnostic confirme la continuité de l'occupation et fournit des informations sur l'organisation de la place, de la fin de l'Antiquité à l'époque moderne.

La Ville contrainte d'abattre les marronniers à Avrolles

« Après un fâcheux diagnostic de santé, les deux grands arbres de la place des Marronniers à Avrolles ont dû être abattus. »

La place des Marronniers a perdu ses deux emblèmes. On ne verra plus se dresser ces deux arbres si beaux mais pourtant si malades. L'alerte avait été donnée par de nombreux signes de faiblesse : branches cassées, tronc creux, écorce abîmée, champignons... Alors la Ville a mandaté le service Arbre Conseil de l'Office National des Forêts pour faire un bilan de santé des deux arbres.
L'expertise a été réalisée le 17 juillet et a porté sur l'état sanitaire et la solidité des branches principales des arbres. Elle a donné les résultats suivants :

Sur le marronnier ouest (le plus gros) :
- les branches charpentières (celles qui partent directement du tronc) présentent une mortalité partielle,
- l'axe central présente une altération avec présence de champignons.

Sur le marronnier est :
- le tronc est en cours de mortalité,
- le coté nord de l'arbre est en forte perte de vitalité et présente une écorce abîmée sur la quasi-totalité de l'axe,
- l'axe central présente une altération très étendue : la paroi résiduelle de bois sain est estimée à 5 cm,
- une cavité est ouverte dans l'axe central et avec une lésion sur le tronc depuis la base jusqu'à 3 m de hauteur.

L'ONF a donc donné les préconisations suivantes :
- sur le marronnier ouest : ablation de l'axe central et contrôle de l'étendue de la pourriture. Au moment de la taille, il s'est avéré que le tronc était entièrement abîmé par les champignons,
- sur le marronnier est : le sommet du tronc présentant une altération de grande étendue et le maintien des axes principaux n'étant plus assuré de façon fiable, la rupture de l'ensemble est imprévisible. L'abattage de l'arbre est recommandé dans les plus brefs délais.

La Ville a donc procédé à l'abattage des deux arbres le 7 août 2013.
De nouveaux arbres devraient être replantés au printemps prochain.

Projets ville : un point sur les gros dossiers

Bibliothèque municipale

Une consultation publique est en cours pour le choix du maître d'œuvre.

Zone d'activités des Têtes-d'Or et contre-allée Les Gouttières

Le marché de travaux pour la viabilisation du site et la création de la voirie de desserte ont été attribués à l'entreprise Eurovia. Les travaux ont débuté le 21 octobre et devraient s'achever au printemps.

ZAC de la Nosée

L'étude d'impact est terminée. Compte tenu du changement de la réglementation, celle-ci devra être certainement complétée par une étude faune-flore et une étude d'impact énergétique du futur quartier. L'enquête publique ne pourra être lancée qu'après la validation du dossier par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Place du Port

La Ville a signé avec Voies Navigables de France une convention d'occupation temporaire permettant la démolition des bâtiments place du Port. Celle-ci devrait intervenir en début d'année prochaine.

Réfection de la halle

La Ville a reçu plusieurs candidatures de programmistes pour améliorer l'agencement et le confort du bâtiment. Trois offres ont été reçues. Il s'agit maintenant d'analyser ces propositions. L'étude sera lancée dans la foulée.

Piscine municipale : un tout nouveau bassin

« Bientôt 40 ans que la piscine municipale a ouvert ses portes au public, presque quotidiennement. On comprend donc aisément que le bassin de 25 mètres ait souffert et méritait une réfection complète. Finis les petits carreaux de mosaïque devenus poreux et coupants... Place à un matériaux moderne et durable : la résine. »

La Ville a donc profité du mois d'août, période pendant laquelle l'activité de la piscine est la plus faible (pas de scolaires ni d'associations), pour mettre en œuvre quelques travaux de maintenance (peinture, maçonnerie, décapage des filtres...) et surtout refaire à neuf le bassin.

L'entreprise Etandex, spécialisée dans le domaine, est intervenue pendant cinq semaines pour poncer l'intégralité de la surface du bassin, soit 450 m², arracher sur 20 % de la surface l'ancien carrelage presque décollé et enduire l'ensemble de plusieurs couches de surface. Ainsi, une première couche d'accroche a été posée au rouleau, puis une deuxième de silice apposée par sablage, une troisième de résine à la raclette, une quatrième pour la peinture des lignes d'eau, et, enfin, une dernière couche anti-UV au rouleau. Au total, un travail presque entièrement manuel rémunéré à hauteur de près de 50 000 €.

Aujourd'hui, la piscine municipale est fière de son tout nouveau bassin. Agréable, d'un bleu translucide presque parfait, il fait le bonheur des nageurs. Il ne lui reste plus qu'à se « patiner » avec le temps pour devenir un peu moins glissant. Patience !

Les travaux menés en régie

“Pour réduire le coût des interventions sur les bâtiments et sur la voirie communale, la Ville a recours toute l’année aux travaux dits « en régie ». Menés à bien par les employés communaux, maçons, peintres, électricien, serrurier et cantonniers, ces travaux ponctuels permettent au patrimoine de la commune de rester en bon état avant d’éventuels travaux plus importants. Quelques exemples récents :”

La réfection de la salle Zohra Chaffa à la Maip

C’est un chantier majeur qui a nécessité plusieurs mois de travail. La salle polyvalente de la Maip, au rez-de-chaussée, est un lieu incontournable pour les réunions d’associations, les activités du centre social ou les séances de cinéma et les conférences des Après-midi de Saint-Flo. Pourtant, cette salle n’avait bénéficié d’aucune réfection depuis sa création dans les années 1970. Avec le temps, les sols, les plafonds et la moquette murale s’étaient dégradés, et l’aménagement de la salle ne répondait plus aux attentes de ses utilisateurs.

Alors, les services municipaux se sont chargés de sa rénovation complète :

- le revêtement de sol en PVC a été remplacé par un carrelage, plus facile d’entretien,
- la moquette murale a été retirée pour laisser place à une peinture écrue,
- les plafonds ont été changés en grande partie,
- l’électricité et le chauffage ont été remis aux normes.

Également, cette salle a été divisée en deux pièces distinctes car la présente de piliers de soutènement empêchait jusque-là une utilisation optimale de l’espace. L’une de ces deux salles est aujourd’hui équipée d’un vidéoprojecteur, d’un mur de projection et d’un système de sonorisation performant pour la diffusion de films ou de documents.

Les travaux – pour un montant d’environ 10 000 euros TTC de fournitures (hors main-d’œuvre municipale) – se sont terminés début octobre.

Le nettoyage extérieur de l’hôtel de ville

Après la réfection de la toiture, la reprise des gouttières et de l’ensemble des motifs estampés et des épis du faîtage en zinc par la société Dury, l’hôtel de ville s’est refait récemment une beauté. Les services municipaux ont entrepris de décaper les façades au kärcher et de blanchir la pierre pour effacer les traces de pollution et les marques du temps. Le résultat est convaincant et l’hôtel de ville a retrouvé son éclat.

Le décapage des trottoirs

Devant l’incivilité de quelques administrés qui se permettent d’uriner, de cracher ou de faire faire leurs besoins à leurs animaux de compagnie, partout en centre-ville, les services municipaux sont aujourd’hui contraints de décaper les trottoirs de la ville au kärcher. Il s’agit bien sûr de garantir un environnement sain et propre aux Florentinois et de ne pas laisser quelques malotrus enlaidir la ville.

Le curage des fossés

Les services municipaux curent les fossés, souvent encombrés voire bouchés, pour permettre un meilleur écoulement des eaux de pluie. Parfois même, ils busent et remettent en place les accès aux terrains riverains.

Le marquage au sol

Enfin, il est impératif de repeindre les marquages au sol au moins une fois par an : stops, cédez-le-passage, passages piétons, zones bleues, arrêts de bus...

Éclairage public : au tour de l’avenue de Genève

“Après avoir modernisé les installations au carrefour du Chapeau et avenue de la Gare, le programme de rénovation de l’éclairage public se poursuit depuis mi-septembre route de Genève, en direction de Germigny.”

Il s’agit de traiter 1,7 km de linéaires entre la place du Port et la société Aluminium France Extrusion (ex-Alcan), c’est-à-dire de changer 36 mâts sur Saint-Florentin (plus 9 mâts sur Germigny à la charge du Syndicat d’Électrification) pour les remplacer par des modèles plus récents (ceux-ci datent d’une trentaine d’années) et surtout moins énergivores. À noter : les lampes des anciens mâts, changées il y a seulement deux ans, seront stockées pour être réutilisées dans d’autres secteurs de la commune.

On profitera également de ce chantier pour enfouir 400 m de réseau téléphonique ainsi que les réseaux aériens existants. Ces câbles spécifiques seront enfouis en pleine terre, sans fourreaux, de manière à empêcher tout vandalisme ou vol.

Ce chantier mené par l’entreprise DRTP, dont le coût s’élève à 175 000 € HT, devrait s’achever en fin d’année.

Et aussi...

Un second chantier d’éclairage public est programmé d’ici la fin de l’année. Il s’agira d’implanter 4 mâts rue Mozart, entre le pôle petite enfance et le cabinet médical.

Déneigement des trottoirs : quelles obligations ?

L’hiver approche, et avec lui les risques de chute de neige.

Rappelons qu’il est du devoir des propriétaires et occupants d’immeubles d’assurer le déneigement du trottoir devant la façade de leur habitation. Le nettoiement consiste à racler, après chaque chute de neige, plusieurs fois par jour si cela est nécessaire, le trottoir au droit de leur façade, ou, s’il n’existe pas de trottoir, d’un espace de 1,50 mètre de largeur à partir du mur de façade.

En vue de son enlèvement par les services de voirie, la neige sera stockée en cordon sur le trottoir le long de la bordure, mais dans aucun cas elle ne devra être poussée dans les bouches d’égout, ni dans les caniveaux.

La sécurité des passants en dépend, merci pour eux !

OPAH : bilan des cinq années d'action

« En juillet 2008, démarrait l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain à Saint-Florentin grâce à la coopération de la Ville avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et la Préfecture, première opération du genre dans l'Yonne.
Au terme des cinq années d'action prévues dans la convention signée à l'époque, il est temps de faire le bilan. »

Rappel des objectifs

Sur la base de son projet ville réalisé en 2001, Saint-Florentin souhaitait mener une action d'ensemble visant à inverser la tendance de dépeuplement, en améliorant son image et en redevenant attractive.

Les enjeux :

- un objectif de requalification et de reconquête du parc de logements en centre-ville : remise sur le marché du locatif des logements vacants et amélioration des logements insalubres ;
- un objectif social à travers la réduction de l'inconfort et la modération des loyers ;
- un objectif d'amélioration du cade de vie en encourageant les travaux d'économie d'énergie et de charges ;
- un objectif de préservation, de mise en valeur et d'entretien du patrimoine architectural.

La stratégie visait donc à inciter les propriétaires bailleurs et occupants à réhabiliter leur logement et à rénover leur façade, par l'attribution de subventions importantes, sous conditions de ressources et de respect de préconisations techniques.

Trois types d'actions ont donc été menés conjointement :

- l'OPAH pour la réhabilitation des logements,
- l'opération de soutien au ravalement des façades,
- la lutte contre l'habitat indigne.

Le bilan en chiffres

La rénovation des logements

	Propriétaires occupants	Propriétaires bailleurs	Total
Nombre de logements	12	40 dont 32 logements vacants remis sur le marché	
Montant total des travaux engagés	179 369 € dont 103 393 € subventionnables	1 853 751 € dont 1 595 798 € subventionnables	**2 033 120 €**
Montant total des subventions attribuées	32 438 €	908 887 €	**941 325 €**
Dont ANAH	14 729 €	670 848 €	
Dont Ville	17 710 €	238 039 €	

Le soutien au ravalement des façades

Nombre d'immeubles ayant fait l'objet de préconisations de travaux	**35**
Nombre d'immeubles ayant fait l'objet de travaux de façade sur le périmètre	**19**
Nombre d'immeubles financés	**12**
Montant total des travaux	**212 108 € HT dont 189 293 € subventionnables**
Montant total des subventions	**33 955 €**

La lutte contre le mal-logement

Nombre d'adresses signalées	**62**
Nombre de procédures engagées dans le cadre de l'OPAH	**52**
Nombre de situations traitées	**34**
Nombre de situations encore en suivi	**18**

Au terme de ces cinq années d'action incitative, on constate que l'enveloppe allouée à ces actions n'a malheureusement pas été consommée dans sa totalité, ce qui laisse supposer que tous les propriétaires bailleurs et occupants visés par les différents dispositifs ne se sont pas sentis concernés, malgré le contact établi.

Cependant, on notera une nette amélioration de la qualité de l'habitat du centre-ville et une satisfaction quant aux actions engagées.

Reste que les propriétaires bailleurs ou occupants qui désireraient aujourd'hui remettre leur logement ou leur façade en état peuvent consulter les services urbanisme de la Ville pour se faire conseiller sur les aides financières disponibles auprès de l'ANAH, hors dispositif OPAH-RU.

Habiter Mieux : l'aide financière pour les travaux de rénovation thermique est renforcée

« En France, plus de 3 millions de ménages consacrent environ 10 % de leurs ressources à régler leurs factures d'énergie. 62 % sont propriétaires de leur logement. 80 % ont des ressources modestes. 90 % d'entre eux résident dans des maisons individuelles, majoritairement construites avant 1975. »

Le programme national Habiter Mieux témoigne de la politique d'envergure désormais consacrée à lutter contre ce phénomène. Habiter Mieux est un programme très ambitieux, dont l'objectif consiste à aider les ménages à améliorer leur logement par des travaux de rénovation thermique efficaces, afin de gagner en confort, en qualité de vie et en pouvoir d'achat. Il s'agit d'atteindre au minimum 25 % de gain énergétique par logement rénové.

Le programme Habiter Mieux est aujourd'hui renforcé par l'État. C'est le moment d'en bénéficier. Il s'adresse désormais aux propriétaires occupants, bailleurs et aux copropriétés.

Les conditions d'octroi pour les propriétaires occupants

1. Le logement doit avoir plus de 15 ans et être occupé à titre de résidence principale.
2. L'aide de solidarité écologique est accordée lorsque les travaux financés par l'Anah améliorent d'au moins 25 % la performance énergétique du logement.
3. Le montant de l'aide est soumis à conditions de ressources dont les plafonds viennent d'être revus à la hausse :

EXEMPLE
De quel montant d'aides pouvez-vous bénéficier pour un projet de travaux de 10 000 €HT?
2 000 €
1 100 €
500 €
500 €
4 100 €
D'AIDES À DÉDUIRE

Le montant de l'aide

Pour les propriétaires occupants, voici les composantes de la subvention :

- une aide de l'Anah représentant 35 ou 50 % du montant total des travaux (respectivement pour les ressources modestes et les ressources très modestes) ;
- une aide forfaitaire d'un montant minimum de 3 000 € au titre des « investissements d'avenir ».

Habiter Mieux peut être complété par d'autres aides, distribuées par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), la MSA…

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	14 173	18 170
2	20 728	26 573
3	24 930	31 957
4	29 123	37 336
5	33 335	42 736
Par personne supplémentaire	+ 4 200	+ 5 382

CONTACT
Point Rénovation Information Service ADIL
Tél. : 03.86.72.16.16

Les architectes du CAUE vous accompagnent dans vos projets

« Vous avez un projet de construction, d'aménagement, d'extension ou de réhabilitation ? Profitez d'un conseil gratuit d'un architecte conseiller du CAUE de l'Yonne. »

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Yonne est une association loi 1901 créée en 2010, dont la vocation est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il existe 91 associations de ce type en France. Le CAUE est doté depuis novembre 2011 d'une équipe technique prête à accompagner les habitants de l'Yonne.

Pourquoi faire appel au CAUE ?

Le CAUE apporte en amont un conseil gratuit, objectif et déconnecté de tout intérêt commercial dans divers domaines. L'architecte-conseiller du CAUE n'a pas vocation à se substituer à un professionnel (architecte ou artisan par exemple), qui sera en charge de la conception et de la réalisation du projet. Il intervient en amont pour aider le demandeur à définir un programme, préciser des objectifs et proposer des orientations d'aménagement.

L'habitat

Les particuliers sont conseillés dans le cadre de projets de construction, de rénovation, d'extension de leur maison ou appartement. Ils peuvent être informés de la réglementation, des procédures administratives, et conseillés sur les aspects d'implantation, d'intégration paysagère, de techniques de construction, de matériaux écologiques, d'isolation, d'aménagement des espaces…

Les commerces et hébergements touristiques

Les porteurs de projets ou propriétaires sont guidés dans leur réflexion sur la faisabilité d'un projet neuf. Dans le cadre d'une réhabilitation, il s'agira d'estimer les éléments du bâti à valoriser et d'analyser les possibilités d'aménagement intérieur et le traitement des abords.

L'agriculture

Les agriculteurs seront conseillés en amont sur la conception globale de l'exploitation, l'implantation d'un nouveau bâtiment, les matériaux et couleurs, et l'aménagement des abords pour favoriser l'intégration des bâtiments agricoles dans le paysage.

Bien vous documenter pour mieux préparer votre projet : le CAUE tient à disposition une documentation spécialisée qui pourra être consultée sur place ou prêtée.

CONTACT
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Yonne
16-18, boulevard de la Marne
89000 Auxerre
Tél. : 03.86.72.87.19
contact@caue89.fr
www.caue89.fr

1 – Collecte des eaux usées
2 – Ventilation primaire
3 – Fosse toutes eaux
4 – Ventilation secondaire
5 – Regard de répartition
6 – Dispositif de traitement
7 – Regard de collecte
8 – Evacuation des eaux pluviales

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

“L'eau ayant été consacrée « patrimoine commun de la nation », l'assainissement doit contribuer à protéger cette ressource naturelle en la restituant à son milieu, garantissant ainsi la salubrité de l'environnement et la santé des populations tout au long du cycle de l'eau.
À Saint-Florentin et Avrolles, les quelque 221 usagers non raccordés au réseau d'assainissement collectif doivent respecter quelques règles.”

Qu'est-ce que l'assainissement non collectif ?

L'assainissement non collectif (ANC) est un système adapté dès que les habitations sont espacées ou à une large distance d'une usine de dépollution. Il préserve efficacement le milieu naturel.
Une installation d'assainissement non collectif peut s'intégrer aisément au niveau de votre terrain et vous apporte un confort identique à celui de l'assainissement collectif.
C'est une solution qui garantit une bonne élimination de la pollution à un coût acceptable et une technique d'épuration efficace contribuant à protéger nos cours d'eau et nos eaux souterraines.
Néanmoins, la collectivité doit s'assurer que les dispositifs existants ne sont pas à l'origine de problèmes de salubrité publique, de pollution des eaux de surface ou souterraines, ou d'une gêne pour le voisinage.

Quelles sont vos obligations ?

Votre habitation n'est pas en situation d'être raccordée à un réseau d'assainissement collectif (maison isolée, contraintes topographiques…) ? Vous devez disposer d'une installation d'assainissement non collectif en bon état de fonctionnement.

➲ **En tant que propriétaire,** vous êtes soumis à deux obligations :
- justifier, d'une part, de l'existence d'un dispositif d'assainissement et, d'autre part, de son bon fonctionnement,
- justifier du respect des règles de conception, d'implantation et de réalisation.

➲ **En tant qu'occupant,** vous avez comme obligation d'assurer l'entretien de l'installation, au niveau de la fosse toutes eaux (vidange en moyenne tous les quatre ans), du bac dégraisseur et du préfiltre (vidange conseillée tous les ans au minimum).
Ces vidanges sont assurées par des entreprises spécialisées garantissant une traçabilité des sous-produits. Lors de l'opération de vidange, l'opérateur doit remettre au propriétaire de l'installation un certificat de vidange. Ce document spécifie notamment le lieu de dépotage et de traitement des matières de vidange pompées. Toute autre destination de ces déchets est illégale et susceptible d'engendrer des poursuites judiciaires.

Les étapes d'un assainissement non collectif

1. **La collecte :** les eaux usées sont produites à différents endroits de la maison (w.-c., cuisine, salle de bains). Il faut les collecter et les diriger vers votre installation d'assainissement non collectif.
2. **Le prétraitement** : la fosse toutes eaux joue un rôle de tampon hydraulique, de décantation et de réacteur biologique.
3. **Le traitement des eaux :** en sortie de la fosse toutes eaux, l'eau est encore polluée. La réduction de la pollution peut être alors obtenue par infiltration des eaux dans le sol (tranchées d'épandage) ou dans un massif de sable, sous l'action des microorganismes naturellement présents. Ce traitement est défini suivant la nature du sol.

4. **L'évacuation :** les eaux ainsi traitées se dispersent par écoulement dans le sous-sol (filières non drainées) ou sont rejetées vers le milieu hydraulique superficiel (filières drainées).

Les missions du SPANC

Le SPANC de Saint-Florentin, délégué au Cabinet Buffet, a pour mission d'accompagner les propriétaires ou les occupants dans la réussite de leur projet, lors de ses différentes étapes.
- **Assister, conseiller et accompagner** les particuliers dans la mise en place de leur installation.
- Contrôler la conformité des dispositifs neufs ou réhabilités (contrôle de conception et de bonne exécution des travaux).
- Contrôler le fonctionnement des dispositifs existants et établir un état des lieux.

Le SPANC est un service public à caractère industriel et commercial. Tout comme l'assainissement collectif, son financement nécessite le recours à une redevance, à la charge du propriétaire ou de l'occupant d'une habitation équipée d'un système d'assainissement non collectif, suivant la prestation réalisée.

Le contrôle des installations d'assainissement non collectif

Installation neuve ou réhabilitée

Retirez auprès de votre mairie une demande de mise en place d'un dispositif d'assainissement non collectif éditée par le SPANC.
Une étude à la parcelle est obligatoire afin de définir la filière à mettre en place en cohérence avec la nature du sol.
Sur rendez-vous, un technicien procédera à un examen technique, sur site, pour vérifier le choix de la filière adaptée ainsi que la conception, les dimensions et l'implantation du dispositif proposé.
Après accord de la mairie, les travaux réalisés feront l'objet d'un contrôle avant remblaiement.
Le bon fonctionnement de votre installation sera ensuite contrôlé tous les quatre ans.
Montant de la redevance : 160 €.

État des lieux de votre installation existante

Le SPANC est également amené à établir l'état des lieux de l'assainissement non collectif sur le territoire. Votre installation sera contrôlée à cette occasion. Le Cabinet Buffet vous rendra visite à votre domicile, après avoir pris rendez-vous. Le jour du contrôle de l'installation, les points suivants seront vérifiés :
- bon état des ouvrages, de leur ventilation et de leur accessibilité,
- bon écoulement des effluents jusqu'au dispositif d'épuration,
- accumulation normale des boues à l'intérieur de la fosse,
- bon entretien des installations et réalisation des vidanges des différents ouvrages par un vidangeur agréé.

Le rapport de visite vous sera ensuite transmis ainsi qu'au maire. Les propriétaires d'installations en mauvais état de fonctionnement entraînant des nuisances devront les réhabiliter.
Un contrôle de bon fonctionnement sera ensuite effectué tous les quatre ans sur Saint-Florentin.
Montant de la redevance : 20 € deux fois par an

Vente d'une propriété

Depuis le 1er janvier 2013, pour toute vente immobilière, un diagnostic de l'installation d'assainissement de moins de six mois est obligatoire, au même titre que le diagnostic amiante, plomb...
Montant de la redevance pour un rapport de vente : 140 €.

Contrôle des installations existantes

Le Cabinet Buffet contactera prochainement tous les usagers en assainissement non collectif pour un contrôle obligatoire de leur installation.

Une bienfaitrice pour la commune

“ Françoise Thévenon, née le 8 janvier 1923 à Saint-Florentin, a fait don à sa mort, le 15 mars 2013, d'un patrimoine important à la commune de Saint-Florentin. ”

Elle a choisi de léguer à la Ville plusieurs biens qu'elle possédait à la seule condition que celle-ci entretienne et fleurisse sa tombe et celles de sa famille au cimetière de Saint-Florentin.
Grâce à cette décision, dont la commune est reconnaissante, la commune a hérité :

- de 360 000 € correspondant entre autre à la vente, effectuée de son vivant, d'un appartement à Saint-Mandé,
- de deux locaux commerciaux dans le XIII^{e} et le XIX^{e} arrondissement de Paris, pour une valeur estimée à 120 000 €,
- du contenu d'un coffre de banque renfermant des objets de famille dont la valeur est estimée à environ 2 000 € et qui seront mis en vente prochainement aux enchères.

La Ville disposera de ce don après signature des actes devant notaire pour les biens financiers, et après la vente des biens mobiliers et immobiliers. Ces sommes viendront contribuer à la réalisation de nouveaux équipements ou à la réhabilitation de biens communaux.

Les services municipaux formés aux premiers secours

“ Par la volonté commune des élus et du personnel, l'ensemble des services municipaux se voient proposer une formation gratuite, non obligatoire, dispensée pendant les horaires de travail : la formation de Sauveteur Secouriste du Travail. ”

Il s'agit de recevoir une formation initiale de deux journées pendant lesquelles les agents de la Ville apprennent le comportement à tenir face à diverses situations : chute, brûlure, coupure, choc électrique, empoisonnement, malaise, crise cardiaque... La formation, dispensée par un agent formé et diplômé, Sébastien Bouchet-Moulin, comporte une phase théorique suivie d'un volet pratique. Notamment, les agents apprennent à alerter correctement les secours, à analyser une situation ou encore à réaliser une réanimation cardio-pulmonaire (massage cardiaque et insufflation) et à se servir d'un défibrillateur automatique.
Cette formation initiale est remise à niveau tous les deux ans.

Inscription sur les listes électorales : comment faire ?

“ Les prochaines élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars prochains, avant la tenue des élections européennes le 25 mai 2014. Pour pouvoir voter, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales, au plus tard le 31 décembre 2013. ”

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. Cependant, ils doivent se présenter en mairie sur convocation, avec une carte d'identité et un justificatif de domicile.
En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire à effectuer au plus tôt.
L'inscription sur les listes électorales est possible selon trois modalités :
1. soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité en cours de validité ou périmée en 2012 et justificatif de domicile) ;
2. soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription (Cerfa n° 12669*01 téléchargeable sur service-public.fr), une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ;
3. soit par Internet, dans certaines communes, en utilisant le téléservice proposé par mon.service-public.fr

Important !
Merci de bien vouloir signaler tout changement d'adresse afin de remettre à jour les listes électorales. Ceci facilitera l'envoi de la propagande électorale.

Dans les écoles : la rentrée 2013-2014

Avant les vacances à l'école Jean Pézennec

Le 3 juin, les élèves de CM2 des écoles Jean Pézennec et Pommier-Janson recevaient leur diplôme de premier cycliste au terme d'une formation théorique et pratique, dispensée par les enseignants en partenariat avec la Police municipale.

Les travaux effectués pendant les vacances scolaires

C'est souvent pendant les vacances scolaires que les services municipaux et les entreprises interviennent pour les travaux de grande ampleur.

Juillet et août 2013 ont donc été propices pour mettre en œuvre notamment le changement de l'ensemble des menuiseries extérieures aux écoles Anne Frank et Pommier-Janson. Ce chantier s'est inscrit à la fois dans le prolongement de travaux similaires effectués les années passées aux écoles Jean Pézennec, mais également dans la continuité de travaux mis en œuvre dans ces mêmes écoles quelques années plus tôt.
Il s'est agi cette année de remplacer les menuiseries bois en simple vitrage par des baies vitrées aluminium en double vitrage pour un meilleur confort acoustique et thermique, et pour réaliser des économies d'énergie significatives. Ce sont 30 ensembles, tous complétés par des stores, ainsi qu'une trappe de désenfumage qui ont été changés par la société Eiffage pour un investissement global de 113 000 € HT.

À l'école élémentaire Jean Pézennec, les travaux ont consisté en la réfection des acrotères. En effet, les bordures du toit-terrasse du bâtiment s'effritaient et laissaient même apparaître par endroit les ferraillements. Il était impératif de réparer et de renduire. Ce chantier a été mené par l'entreprise Butteaux Bâtiment pour un budget de 12 500 € TTC.

Enfin, la Ville a investi dans un nouveau jeu d'extérieur pour la cour de l'école maternelle Jean Pézennec. L'ancien n'était plus aux normes et les enfants ne pouvaient plus évoluer sur la structure pendant les récréations. Un nouveau jeu aspect bois a été mis en place sur un sol souple en damier rouge et vert. Il n'y a pas de doute, cet ensemble, financé à hauteur de 15 300 € TTC, ravit déjà les écoliers.

Les effectifs se maintiennent

	Effectifs 2012-2013	Effectifs 2013-2014
Maternelle Le Puits	39	33
Maternelle J. Pézennec	82	71
Maternelle Anne Frank	65	79
Élémentaire J. Pézennec	180	184
Élémentaire P.-Janson	107	107
Total	**473**	**474**

Les animations de la rentrée

À Anne Frank, toutes les classes ont participé à La Grande Lessive®, une opération nationale qui consiste à exposer, de manière éphémère et qui fait référence à l'étendage de vêtements, des œuvres artistiques afin de développer le lien social.
Une occasion de montrer à tous les Florentinois une cinquantaine de belles réalisations colorées, accrochées pour l'occasion sur les grilles de la Maip et à l'école.

À la recherche de vieilles photos de classe

Daniel Maillard, adjoint au Maire, recherche des anciennes photos de classe du collège Marcel Aymé à Saint-Florentin. Si vous en possédez, merci de bien vouloir les apporter à Cillia Bouzonie en mairie. Elle les scannera et vous les rendra directement.

Des meubles et du matériel scolaire à vendre

La Mairie propose toujours à la vente du mobilier dont elle n'a plus l'usage : pupitres doubles et simples, tables, chaises, bureaux d'enfants..., à partir de 5 €.

Prenez rendez-vous au 06.70.93.08.84 pour faire le tour de ces objets.

Pôle petite enfance : un vrai succès

« Ouverts en septembre 2011, le multi-accueil Tom Pouce et le RAM Petit Poucet connaissent un vrai succès auprès des familles. Pour preuve, le taux de remplissage de la crèche atteint 75 % et le relais attire de plus en plus d'assistantes maternelles. »

Les résultats de l'investissement dans une crèche/halte-garderie par la Ville ne se sont pas fait attendre longtemps. Les attentes des familles et des professionnels de la petite enfance semblent comblés par la structure et son mode de fonctionnement.

À la lecture des statistiques de fréquentation du multi-accueil, nul ne peut s'y tromper. La structure accueille une quarantaine d'enfants de 0 à 4 ans et affiche un taux de fréquentation de près de 75 %. Cela signifie que seulement quelques places sont disponibles sur des créneaux horaires restreints : par exemple de 7 h 30 à 8 h ou en toute fin d'après-midi. Difficile donc d'aller au-delà de ce chiffre.

Pour preuve, le multi-accueil a été contraint de mettre en place une liste d'attente et la Ville a fait une demande auprès de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Protection Maternelle et Infantile pour un agrément d'accueil de 25 enfants, au lieu de 20 actuellement. La réponse des organismes partenaires devrait être connue en début d'année prochaine.

Quant au RAM, il fonctionne brillamment. Les parents ont pris l'habitude de venir chercher des renseignements complets sur les modes de garde disponibles (permanences le mardi de 11 h 30 à 13 h et le jeudi de 13 h à 18 h 30), et les nounous participent de plus en plus aux activités ludiques proposées tous les mardis de 9 h à 11 h 30.

CONTACT
Morgane Ruiz, directrice Multi-accueil
Tél. : 03.86.80.93.99 - 06.20.93.42.13
saintflorentin@creche-la-maison-bleue.ff
RAM - Tél. : 03.86.43.05.19
saintflorentinram@creche-la-maison-bleue.fr

La bibliothèque municipale au multi-accueil Tom Pouce

« Je mets mon nez... Je mets mon œil... Je mets mon autre œil... Le suspense dure ainsi jusqu'à la fin pour les cinq enfants qui assistent à l'histoire du loup qui mangeait... des carottes, racontée par Saskia Boulandet. »

C'est avec une approche à la fois visuelle et orale que la responsable de la bibliothèque municipale parvient, deux fois par mois, à capter l'attention des galopins du multi-accueil.

Grâce à la participation de la bibliothèque départementale de prêt, elle développe une histoire surprenante autour d'un tapis ludique qui met en scène un loup dont les traits se dessinent l'un après l'autre, d'après l'album « Loup » d'Olivier Douzou.

Les enfants, intrigués, s'interrogent sur l'identité du héros de cette histoire jusqu'à ce que son visage soit complet. Arrive enfin la question fatidique : que va manger le loup ? Eh non ! pas les petits enfants turbulents, mais une belle carotte orange !

L'effet de surprise fonctionne bien et les enfants passent un agréable moment.

Centre social : de nombreuses activités mises en place

Un atelier cuisine

Le centre social met en place un atelier cuisine, fondé sur le principe du partage, des échanges de « savoir-faire », de recettes, avec la découverte de nouvelles approches culinaires : réalisation de plats lights et savoureux, initiation aux cuisines de toute origine...
L'atelier se tient une fois par mois à la salle Daullé pour les adultes sous condition d'une adhésion au centre social.

Un atelier peinture

Depuis l'année dernière, un atelier « initiation à la peinture acrylique » est ouvert à tous : enfants de plus de huit ans et adultes. Cet atelier propose une approche des différentes techniques utilisées avec l'acrylique, les bases des mélanges et dégradés de couleur à travers la réalisation de tableaux, peintures murales ou autres supports.
Les cours ont lieu tous les mercredis de 14 h 30 à 17 h au centre social.

Activités et ateliers divers

Des activités ou ateliers spécifiques d'une demi-journée ou d'une journée seront organisés toute l'année. Les dates et nature de ces derniers feront l'objet d'un affichage à la Maip, à la mairie, aux écoles, et seront mentionnées sur le site de la ville.

RENSEIGNEMENTS
Brigitte Paulmier (Maip - bureau 206)
Tél. : 03.86.35.09.04

Bientôt la bourse aux jouets

Le centre social proposera sa bourse aux jouets lors du marché de Noël le dimanche 15 décembre au marché couvert, de 10 h à 18 h. Le dépôt des articles au centre social sera organisé la semaine précédant la vente.

Projet urbain de cohésion sociale : appel à projets

« La Ville de Saint-Florentin met en œuvre le projet urbain de cohésion sociale. Le projet a été élaboré et est géré en partenariat avec les principaux partenaires de la Ville que sont l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (ACSE), la Préfecture, les services de l'État, le Conseil régional, le Conseil général, la CAF de l'Yonne, Pôle Emploi, la Mission locale, la Gendarmerie nationale et Domanys. »

Le projet urbain de cohésion sociale s'adresse en particulier aux habitants de la Trécey et des Gouttières. Il s'articule autour de cinq axes de travail, qui sont : l'habitat et le cadre de vie, l'emploi et le développement économique, l'éducation et l'égalité des chances, la santé et, enfin, la prévention de la délinquance. Rappelons que la lutte contre les discriminations est une thématique transversale qui doit être prise en compte dans les projets présentés.

À chacun de ces axes correspondent des objectifs généraux :

Axe 1 : habitat et cadre de vie

- Réduire les écarts de développement entre les quartiers ZUS et leur environnement.
- Améliorer la vie quotidienne des habitants de ces quartiers.
- Intégrer durablement ces quartiers dans le fonctionnement du territoire florentinois.
- Favoriser l'égalité des chances entre tous les Florentinois.

Axe 2 : emploi et développement économique

- Réduire le nombre de chômeurs domiciliés dans le quartier de la Trécey et le rapprocher du taux de chômage global de Saint-Florentin.
- Renforcer les actions de formation, d'apprentissage et d'insertion par l'emploi auprès des habitants du quartier de la Trécey.
- Effectuer le rapprochement entre les jeunes de la ZUS et les entreprises de Saint-Florentin.
- Optimiser les actions des multiples acteurs de l'insertion.

Axe 3 : éducation et égalité des chances

- Poursuivre les efforts en faveur de l'éducation prioritaire.
- Lutter contre l'illettrisme chez les jeunes et l'analphabétisme des adultes.
- Clarifier et simplifier les politiques éducatives.
- Développer l'accès aux activités culturelles et sportives.
- Favoriser l'intégration des femmes.

Axe 4 : santé

- Favoriser l'accès aux soins dans le quartier de la Trécey et assurer la mobilité vers les centres de soins.
- Développer les actions de prévention à destination des habitants de ce quartier, notamment dans les domaines de la toxicomanie et de la dépendance à l'alcool.
- Développer les actions en direction des habitants du centre-ville souffrant de situations sanitaires difficiles liées à l'habitat insalubre.
- Renforcer les actions de prévention en milieu scolaire.
- Travail sur la santé sous l'angle de l'amélioration de l'employabilité.

Axe 5 : citoyenneté et prévention de la délinquance

- Réduire le nombre d'infractions portant atteinte à la sécurité dans la ZUS, et notamment les atteintes aux personnes et aux biens, les atteintes aux services collectifs, la violence en milieu scolaire, les maltraitances et le trafic de stupéfiants.
- Réduire le sentiment d'abandon et contribuer à la paix sociale en luttant contre les nuisances, les incivilités et les discriminations.
- Apporter des réponses aux nouveaux comportements violents des jeunes et à la crise d'autorité parentale.

Ces objectifs doivent être déclinées en propositions d'actions par des associations, des organismes... Les projets présentés seront retenus en fonction de leur pertinence par rapport à ces pistes d'actions et seront financés via le CUCS.

Les propositions de projets devront être déposées en mairie au plus tard le 10 décembre prochain.

Conseil en évolution professionnelle : mode d'emploi

« La vie évolue, les idées et les envies également… Vous vous interrogez sur votre avenir professionnel ? Vous souhaitez changer de métier ? Envie d'une formation professionnelle ? Comment vous y prendre ? Il est temps de vous poser les bonnes questions et ainsi de prendre les bonnes décisions. »

Dans le cadre du Plan pour les Continuités Professionnelles, signé en mars 2012 par la Région Bourgogne, l'État et les partenaires sociaux, un nouveau service aux salariés du secteur privé et aux agents de la fonction publique est disponible sur Saint-Florentin.
Ce service gratuit et confidentiel est délivré à la cyber-base emploi à la Maip et permet aux salariés bourguignons de rencontrer une conseillère en évolution professionnelle.

Que vous ayez 25, 35, 45 ou 55 ans, le meilleur moment pour lancer une réflexion sur votre avenir professionnel, c'est aujourd'hui ! Afin de vous permettre de vous poser les bonnes questions et de prendre les bonnes décisions à temps, profitez de ce service pour bénéficier, en dehors du cadre de l'entreprise, d'entretiens confidentiels en vue de réfléchir à l'ensemble des étapes possibles pour vous permettre d'évoluer : formation, reconversion, promotion, changement d'emploi, qualification, validation des acquis de l'expérience (VAE), bilan de compétences, Congé Individuel de Formation... Ou avez-vous peut-être tout simplement besoin d'un échange sur votre vie professionnelle ? Avec vous, votre conseillère construit une réponse adaptée à votre projet. Elle vous oriente dans sa mise en œuvre, afin que vous ayez le maximum de chances de réussite.

C'est facile ; c'est maintenant ! Il vous suffit de prendre rendez-vous auprès de votre conseillère à Saint-Florentin, qui vous proposera des solutions concrètes. Elle vous mettra en relation avec les organismes compétents. ◆◆◆

Les rendez-vous sont à prendre au 0800 888 111 ou à la Maison de l'Emploi de l'Auxerrois au 03.86.42.76.76.

UDAF : le Relais Écoute et Aide aux Familles (REAF)

« Le service d'Écoute et d'Aide aux Familles trouve sa justification dans le constat que de plus en plus de familles sont confrontées à divers problèmes et se trouvent démunies dans leur vie quotidienne (écriture d'actes administratifs, litiges, difficultés économiques…). »

Il est composé de bénévoles, recrutés pour leurs compétences, réunies autour des valeurs décrites dans une charte éthique.

Le Relais d'Écoute et d'Aide aux Familles a pour objectif de permettre l'accès à l'information, aux droits et droits sociaux et a pour vocation d'être un lieu d'écoute et de solidarité, permettant d'orienter et d'aider.

Il permet à chacun :
- de trouver un accompagnement pour l'accomplissement de démarches,
- de s'informer,
- d'être aidé pour rédiger des documents administratifs.

Un conseiller est à votre disposition lors de permanences à la MAIP (bureau 105) les mardis et jeudis de 9 h à 12 h sur rendez-vous. ◆◆◆

CONTACT
Auxerre, Tél. : 03.86.42.29.65
ou
Saint-Florentin, Tél. : 03.86.63.34.93
aux horaires des permanences

FETE
Femmes Egalité Emploi
CONTACT YONNE
CLAIRE DUCHET
Tel. 06 15 54 57 57
Conférence autour de la double discrimination
UN AUTRE REGARD SUR LES COMPÉTENCES, L'EMPLOI
DES FEMMES IMMIGRÉES ET DESCENDANTES D'IMMIGRÉES
LES COMPÉTENCES N'ONT NI SEXE NI ORIGINE
Faisons reculer la double discrimination !
facsé

Jumelage : quoi de neuf à Zeltingen-Rachtig ?

« C'est le ciel qui nous envoie », du 13 au 16 juin 2013

« C'est le ciel qui nous envoie » est une action organisée depuis 2001 par les Jeunesses Catholiques Allemandes en coopération avec les diocèses de RFA. Le but de cette action est de réaliser un projet utile sur le plan social, écologique, interculturel ou politique.
Les participants disposent de 72 heures pour planifier et réaliser leur projet, projet qui, dans la plupart des cas, ne leur aura été révélé que quelques heures avant le début de l'action. Cette action a eu lieu cette année du 13 juin à 17 h au 16 juin à 17 h dans tous les diocèses de RFA. On a compté la participation de plus de 4 000 groupes qui ont réalisé près de 150 000 projets.

Dans le cadre de l'action « C'est le ciel qui nous envoie », le groupe scout de Zeltingen-Rachtig, parrainé par la commune, vient d'aménager en aire de repos et de rencontre un espace mis à leur disposition par la commune, qui a parrainé le projet.

Vendredi - 7 h 07 : après avoir pris connaissance du projet à réaliser, le groupe scout de Zeltingen-Rachtig se met au travail.

Pendant que deux jeunes commencent le défrichage du terrain, trois groupes de dix sont formés pour rassembler des idées et mettre au point la réalisation du projet.
Le projet est présenté au Maire pour accord.
Les plans sont réalisés sur ordinateur ; on calcule les besoins en matériaux, puis il faut s'occuper de trouver les machines.

Samedi - 7 h 30 : l'équipe se retrouve sur le terrain.
Les déchets et restes du défrichage sont enlevés par sept tracteurs avec remorques mis à disposition par des habitants du village. Il faut se procurer 20 m^3 de béton, de la lave, du gravillon et des pavés pour la réalisation de la plate-forme sur laquelle sera monté un pavillon de bois.
On commence à aménager les abords de la plate-forme et à réaliser un trottoir d'accès pour handicapés. Il ne faut pas oublier le drainage, quelques marches d'accès, la construction d'un muret en pierres sèches pour soutenir la plantation d'arbustes, l'aménagement des abords contigus avec le terrain voisin.
Pendant ce temps, quelques jeunes, soutenus par un ébéniste, construisent des bancs de bois.

Dimanche - 7 h 30 : il ne reste plus qu'à procéder à quelques rectifications afin de pouvoir :

- poser le revêtement sur le trottoir,
- planter les arbustes et quelques fleurs,
- construire une table en bois et quelques tabourets,
- choisir un nom : on optera pour « Le joli coin ».

Ouf ! À 17 h 07, tout est enfin prêt pour l'inauguration et la bénédiction par le prêtre !

Après le départ des représentants officiels, la fête continuera jusqu'à la tombée de la nuit.

N'oublions pas de signaler que le financement de cette action n'a été assuré que par des dons d'argent et des dons en nature.
Les repas ont été fournis par trois restaurants du village : « Deutschherrenhof », « Zum Weingärtner » et « Sängerheim ».
Les gâteaux et le café ont été pris en charge par la communauté des femmes du village.

EHPAD « Les Hortensias » : des résidents bien occupés

“Un air de jeunesse souffle sur l'EHPAD « Les Hortensias ». Chaque résident peut choisir selon ses désirs parmi les différentes propositions d'animation.”

Un **barbecue** en intérieur, pourquoi pas ! Si la météo n'était pas au rendez-vous le 27 juin, la convivialité, elle, était présente autour de ce repas. Saucisses, merguez et poulets grillés au barbecue par les cuisiniers de l'établissement ont été très appréciés par les résidents, le tout ponctué par des airs de musette et de jazz joués au saxophone par Claude.

Le 10 septembre, une **croisière** était organisée pour les pensionnaires les plus intrépides des Hortensias. Quatorze moussaillons improvisés ont embarqué à Auxerre jusqu'au canal du Nivernais. Le soleil présent a permis à tous d'apprécier les plaisirs de la navigation en eau douce et d'admirer les paysages durant cette balade sur les flots.

« Un jardin pour ma mémoire ». L'EHPAD a répondu spontanément à cet événement national le samedi 21 septembre. « Une journée portes ouvertes au jardin ». Chacun, résident, famille, agent, Florentinois, a pu profiter du soleil, des massifs de fleurs, des objets anciens. Phil Bell'Époque, à l'orgue de Barbarie, était accompagné par des chanteuses improvisées. Les ateliers « senteurs » ont mis à rude épreuve le nez des participants. Le soleil était au rendez-vous et les résidents heureux de recevoir chez eux.

Le **repas thématique** du 26 septembre, « souvenirs de bord de mer », a réuni planches à voile, bouées et autres accessoires de plage que côtoyaient également coquillages et poissons en tout genre. Si le sable était présent, nous avons regretté l'absence des bienfaits de l'iode marin...

La **semaine du goût** du 14 au 20 octobre s'est déroulée autour de deux repas à thème : la région Alsace et la région lyonnaise ont ravi les papilles des convives.

La **Semaine Bleue** a permis à une trentaine de résidents d'assister au spectacle offert par la Ville à la salle Daullé et de déguster un savoureux goûter. Les résidents qui n'ont pas pu s'y rendre ont reçu les mêmes douceurs à l'EHPAD.

Jeudi 24 octobre, s'est tenu à l'EHPAD le **vernissage** des peintures des résidents, réalisées pendant les séances d'art-thérapie.

Mais que va-t-il se passer aux « Hortensias » prochainement :

En novembre :

- l'incontournable « beaujolais nouveau est arrivé » : dégustation du breuvage avec une présentation d'ustensiles viticoles. Patrice accompagnera les chansons avec sa guitare,
- le 30, un concert sera donné par l'harmonie municipale de Saint-Florentin, sous la baguette de Corinne Monet.

Le 19 décembre : traditionnel repas de fin d'année offert par le conseil d'administration aux résidents et au personnel.

Recenser les personnes vulnérables

La loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées fait obligation au maire de recenser lesdites personnes vivant à domicile et qui en font la demande.
Un premier recensement a eu lieu, et le registre, permettant une veille sociale et médicale auprès des personnes recensées en cas de grand froid, est détenu par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
L'inscription se fait par la personne elle-même ou à la requête d'un proche ou d'un tiers, par courrier ou par téléphone. Ce recensement est strictement confidentiel.

Pour toute information ou inscription, contacter le CCAS au 03.86.35.38.44.

Résidence Saint-Charles : beaucoup de dynamisme !

« À Saint-Charles aussi, les résidents profitent d'activités et d'animations parfois inattendues dans une maison de retraite. Des ateliers pâtisserie aux séances de rigologie, la bonne humeur et l'entrain sont bien présents. »

Repas d'été en rouge et blanc

La résidence Saint-Charles a célébré l'été en musique le 22 juin. La fête aurait dû se dérouler à l'extérieur, mais les incertitudes de la météo ont poussé les organisateurs à installer les convives dans la salle à manger.
Autour des tables étaient rassemblés les 40 résidents et une vingtaine de membres de leurs familles, ainsi que le personnel, vêtu de rouge et de blanc, les couleurs du thème du repas.
Cette festivité a lieu tous les ans mais, cette année, la résidence avait choisi d'innover en proposant un repas sous forme de cocktail déjeunatoire. Celui-ci a été élaboré par un traiteur. Chacun pouvait choisir 18 pièces parmi une multitude de petits plats originaux préparés sous forme de verrines.
Le déjeuner s'est déroulé dans une ambiance cabaret. La chanteuse Maud Le Foll a assuré le spectacle, incitant son public à reprendre ses refrains en chœur et à danser.

Joyeux anniversaire !

La journée des anniversaires du mois à la résidence Saint-Charles a revêtu un caractère particulier le 24 août : Marcel François, un de ses résidents, fêtait en effet ses 103 ans.

Les animations « rituelles »

Gymnastique : l'activité s'adresse à tous les résidents et apporte beaucoup plus que la simple mobilisation du corps. L'association Sport Yonne intervient chaque lundi et chaque vendredi de 15 h à 16 h.

Atelier bonne humeur et rigologie avec Muriel et Élodie : l'animation est proposée le premier jeudi de chaque mois. C'est un moment convivial et de partage dans la bonne humeur. Chaque séance est différente et des thèmes variés sont abordés ; cela permet aux résidents de rire, de discuter et d'apprendre à se connaître.

Atelier pâtisserie avec les enfants du centre de loisirs : la résidence propose des ateliers pâtisserie lors de chaque période de vacances scolaires avec les enfants du centre social. Un échange intergénérationnel qui apporte beaucoup aux résidents et qui se termine avec la dégustation des réalisations.

Le repas de Noël programmé le 7 décembre

Comme chaque année, un repas de Noël est organisé au sein de l'établissement. Sont conviées les familles des résidents. La fête sera animée par Martine Appert, à l'accordéon, et Sylvain, au chant, au clavier et à l'animation... un répertoire varié alliant la samba, la java, le paso doble, la valse et bien d'autres pas de danse...

Au cours des prochains mois, la résidence Saint-Charles souhaite animer quelques repas à thème, environ une fois par trimestre. Prochainement, c'est l'Alsace qui sera à l'honneur, avec une dégustation de choucroute...

Espace Saint-Martin : un concept commercial convivial

« Au 4, rue du Faubourg-Saint-Martin, découvrez un tout nouvel espace commercial original. Plusieurs enseignes et associations se sont regroupées autour d'un petit coin de verdure ombragé pour proposer un espace de vente et de rencontre convivial. »

Poussez d'abord la porte d'**Eurobroc Antiquités** et découvrez mille objets et meubles dont l'histoire saura peut-être vous émouvoir et vous séduire. Meubles, sièges et boiseries diverses, patinés, dans l'état, restaurés ou à restaurer... Bibelots, objets décoratifs, œuvres d'art, linge, vaisselle, anciens ou plus contemporains, ornent également les allées de la boutique ainsi qu'un large choix de mobilier et de décorations de jardin. Bref, une découverte d'antiquités permanente, renouvelées régulièrement et accessibles à tous.

Depuis maintenant une quinzaine d'années, Christine Da Silva vous accueille pour vous faire partager sa passion. Elle saura vous diriger et affiner vos recherches, et satisfaire vos attentes. Elle a aussi la faculté de rendre vie et de redonner une âme à tout type de meuble.

La boutique est ouverte du lundi au samedi de 9 h à 19 h et le dimanche de 15 h à 19 h.

CONTACT
Tél. : 03.86.35.08.10
ou 06.89.65.01.22
www.eurobroc-antiquites.com

Dans ce même espace, **L'Univers de Tif** vous propose une large gamme de vêtements homme, femme, enfant, nourrisson.

À 22 ans, passionnée de mode et lassée de devoir se rendre à Auxerre ou Troyes pour faire son shopping, Tiffany a choisi de se mettre à son compte. Sur le modèle de sa maman, vendeuse, elle a ouvert sa petite boutique en mai 2013 et propose des modèles à petits prix jusqu'à la taille 56, sans cesse renouvelés, ainsi que des vêtements griffés (Le Temps des Cerises, Guess, Calvin Klein). Afin de répondre au mieux à la demande de la clientèle et de faire bouger les Florentinois à Saint-Florentin, Tiffany a également souhaité étoffer son offre avec des chaussures homme de qualité, de la lingerie, des accessoires divers, des bijoux, des parfums...

Elle vous accueille du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30 (14 h 30 le samedi).

CONTACT
Tél. : 06.89.13.81.44
www.luniversdetif.com

Puis, depuis juin 2014, au fond de la cour, **L'Esprit Mystique** (voir « Accolade » n° 84), qui propose désormais, en plus de sa boutique ésotérique, un accueil privé sur rendez-vous pour la voyance et la radiesthésie tous les mardis.
L'enseigne a également organisé un salon de plein air bien-être et voyance début octobre dans ce même espace. Un premier événement commercial qui pourrait inspirer bon nombre de porteurs de projet.

CONTACT
Tél. : 06.59.87.65.58
www.lespritmystique.fr

Et l'Espace Saint-Martin ne demande qu'à se développer. Deux boutiques d'environ 70 m² sont encore disponibles pour qui saura amener un projet sérieux, dynamique, en cohérence avec l'ambiance du lieu.

Pili Torti : salon beauté, bien-être et zen

“Dans le faubourg, il est un établissement de coiffure et d’esthétique qui perdure depuis plus de 50 ans. Aujourd’hui nommé « Pili Torti », ce salon est le cocon de cinq « super nanas » qui œuvrent quotidiennement pour vous rendre belle et zen.”

Depuis 2006, c’est Anne qui a repris l’activité. Florentinoise, elle a appris son métier à Saint-Florentin jusqu’à se mettre à son compte avec plusieurs employées : Magalie et Valérie à la coiffure, Ingrid à l’esthétique. Sans oublier Audeline, distinguée par le CIFA et un diplôme major, qui poursuit un brevet professionnel pour deux ans dans le salon. Une belle ambiance amicale entre ces cinq expertes qui profite aux clients et clientes qui viennent confier leur tête et leur corps.

Au salon Pili Torti, c’est l’esprit « cocooning » et l’attention portée aux clients qui marquent. Coiffure homme-femme-enfant, épilation, soins du visage et du corps, modelage, pierres chaudes, soin bonne mine, maquillage... une large gamme de services est développée avec des produits végétaux Furterer et Marie Cohr. De plus, le salon propose régulièrement des animations : des cours de maquillage ou, plus récemment, une vente de sacs, bijoux, foulards et autres accessoires en modèles uniques. Pensez à vos achats de Noël !

Infos pratiques : le salon est ouvert du lundi au vendredi (fermeture le mercredi) de 9 h à 19 h sans interruption et le samedi de 9 h à 17 h.

CONTACT
Tél. : 03.86.35.03.11

À noter : le salon s’est lui-même refait une beauté en début d’année dans le cadre de l’opération façades initiée par la Ville. La façade a été complètement rénovée : un joli vert d’eau et de gracieux bambous donnent le ton...

Des choix qui coûtent cher aux Florentinois

Votre taxe des ordures ménagères augmente

La COVED (société qui exploite la décharge de Saint-florentin) a obtenu un droit d’exploitation de cinq ans, et non de dix grâce aux opposants. Ce projet a été soutenu par les élus du canton, la majorité municipale et la majorité départementale : l’argument-massue était que les taxes n’augmenteraient pas si nous acceptions ce projet.

C’est bizarre ! La taxe augmente de 4,03 %. Nous avons gagné les nuisances et l’augmentation…

La route qui conduit à la décharge va être élargie et refaite pour la modique somme de 400 000 euros.

Restons vigilants : la COVED attaque le Préfet au tribunal administratif pour obtenir dix ans.

Pour prix de son soutien, le Maire obtient un concours financier de 30 000 euros pour le réaménagement de la rue Dilo qui n’a pas besoin d’être refaite.

Réaménagement de la rue Dilo

D’abord une erreur sur le diagnostic

La rue Dilo rencontre quelques problèmes, certes récurrents mais aussi surestimés, que nous pouvons lister : des voitures garées en dehors des zones autorisées, ce qui gêne les commerces et les autres véhicules, un cheminement entravé pour les piétons par des étals et des trottoirs trop petits, une vitesse trop élevée malgré le panneau 30 km/h.

Elle a aussi des atouts : une voirie agréable et non dégradée, une placette sympathique, un parking rarement plein à une minute à pied.

Pourquoi décider une rénovation totale alors que celle-ci a déjà été refaite et que quelques aménagements pourraient suffire ?

Ensuite une erreur sur la méthode

La phase d’écoute et de concertation a été bâclée, et un projet quasi bouclé a été présenté aux Florentinois. Il aurait fallu consulter, rapprocher les points de vue, rechercher de réelles convergences, et seulement ensuite présenter un projet ouvert à la discussion. Nous ne sommes pas des Bisounours et nous savons qu’il faut aussi trancher, mais un projet qui mécontente tout le monde est pire que pas de projet du tout.

Ce projet va coûter aux Florentinois la modique somme de 192 685 euros, soit environ 40 euros par habitant.

Y avait-il la possibilité de faire autrement ?

Oui, tout d’abord en menant une politique inflexible sur les infractions au stationnement : passage d’un policier municipal plusieurs fois dans la journée avec verbalisation ferme. Cela dissuade les récalcitrants : frondeur, le Français ne change de comportement que quand on touche à son porte-monnaie.

Oui, en installant un dos-d’âne en début de rue pour diminuer la vitesse.

Oui, en équipant entièrement l’un des deux trottoirs de plots inviolables pour que les piétons puissent circuler sans danger.

Un dos-d’âne, des plots, rien à voir avec le réaménagement total de la rue : cela économise sérieusement l’argent des Florentinois.

Solène Clech, Driss Benazouz, Éric Cecchy, Olga Fage

Les événements florentinois en images

1 Les Stentors
Les caprices météo et le spectacle de plein air ne font pas bon ménage. Pourtant, le concert des Stentors le 22 juin au théâtre de verdure a attiré environ 450 personnes. Malgré le froid, les quatre chanteurs ont séduit le public par leur talent, leur simplicité et leur humour.

2 L'inauguration du cabinet médical
Début juillet, l'équipe municipale inaugurait le cabinet médical rue Mozart et se félicitait de l'arrivée du Dr Oana Sebestyen et de sa famille à Saint-Florentin. Le bâtiment est aménagé de sorte à pouvoir accueillir trois praticiens. D'ailleurs, l'arrivée d'un étiopathe dans la commune est prochainement programmée.

3 Festival en Othe
La journée « Ritmo Latino » et le concert de Nancy Murillo ont connu un succès mitigé le 6 juillet. La Colombienne et ses onze musiciens ont pourtant réchauffé le site pendant plus de trois heures.

4 La fête des Portugais
Le 7 juillet, une folle ambiance envahissait le jardin de l'Octroi. Comme chaque année, nombre de poulets et sardines grillées ont été vendus, et les prestations des groupes folkloriques ont fait le bonheur des visiteurs.

5 L'inauguration de la salle des aînés à Avrolles
Après la démolition de la salle des Pompes sur la place des Justes parmi les Nations, les services municipaux avaient réaménagé et rénové l'ancienne bibliothèque, dans les locaux de la mairie annexe. Cette salle ainsi que les nouveaux locaux du cantonnier ont été inaugurés le 13 juillet.

6 La fête républicaine
Cette version 2013 du 14 juillet a été une vraie réussite. Les associations florentinoises, réunies autour du comité des fêtes et de la Ville, ont été ravies d'accueillir de nombreux Florentinois venus déjeuner et jouer. Un vrai succès partagé par tous, organisateurs et participants. L'unique déconvenue de cette belle journée restera l'animation musicale, très décevante par sa qualité.
À Avrolles, après un bon repas amical, l'après-midi s'est déroulé dans la bonne humeur autour de jeux de kermesse.

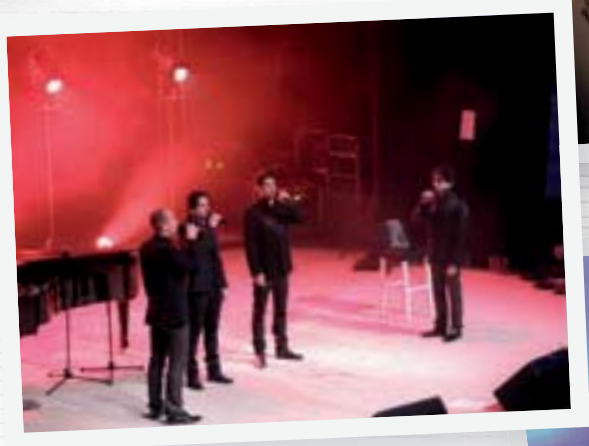

8

9

10

12

6

7 La Fête du port

Attractions foraines, stands de confiseries ou de jeux de hasard ont paré la place du Port le temps d'un week-end, début août. La fête s'est étoffée avec un repas dansant et un modeste feu d'artifice le samedi soir, ainsi qu'avec le traditionnel concours de pêche amateur toute la journée du dimanche.

8 La fête de la Sainte-Béate

C'est les 7 et 8 septembre derniers, sous une pluie battante, que la Maison des Avrollais et ses invités ont partagé un repas, entrecôte frites, au son de l'orchestre Riviera. Le lendemain, c'est le groupe folklorique « Les Pelons d'Auxerre » qui a animé l'après-midi, ainsi qu'un concours de tir et un concours de pétanque.

9 Le spectacle jeunesse - Boutchou le petit train

C'était une première à Saint-Florentin. La Ville proposait un spectacle destiné aux enfants de 0 à 6 ans à la salle Daullé, le mercredi 25 septembre après le goûter. La bonne humeur et l'humour des acteurs ont fait rire le jeune public qui s'est montré très participatif. Environ 70 enfants étaient présents.

10 La Fête de la pomme

Le premier dimanche d'octobre, les Avrollais ont dédié cette journée au fruit défendu : la pomme. L'occasion de mettre en place des stands dans la cour de la mairie et d'accueillir un public curieux de découvrir et de goûter aux produits du terroir : cucurbitacées, légumes, vins, et bien évidemment les nombreuses variétés de pommes et le jus fraîchement pressé.

11 Le départ en retraite de M^me^ Riff

Au terme de 37 années passées au service du centre social de Saint-Florentin, 6 années en tant que conseillère puis 31 années comme directrice, Véronique Riff est partie à la retraite. Bruno Morand, président de la structure, a notamment rendu hommage à ses qualités humaines, sa disponibilité, sa sollicitude et son dévouement. M. le Maire l'a remerciée pour son efficacité et sa participation active au projet de nouveau centre social qui devrait se dessiner en 2014.

12 L'inauguration de la place Robert Gourmand

Samedi 26 octobre, l'équipe municipale inaugurait la place Robert Gourmand, au croisement de la rue Landrecies et de la Grande-Rue. Ce fut l'occasion de rendre hommage à cet homme né en 1904 dans notre ville, conseiller municipal de 1947 à 1977, maire de 1971 à 1974, conseiller général de 1961 à 1973 mais aussi gérant d'une des plus grosses entreprises locales de 1946 à 1969.

Semaine Bleue : le goûter des plus de 65 ans

“Mercredi 23 octobre, comme chaque année, le CCAS et la Ville proposaient aux Avrollais et Florentinois de plus de 65 ans de venir partager un goûter guinguette à la salle Daullé.”

Cette année, ils étaient plus de 150 à s'être installés à table pour partager pâtisseries et brioches, jus de fruits, café et cidre, mais aussi pour se dégourdir les jambes. L'orchestre Entre Eux Deux, emmené par Catherine et Yves Busato, a enchaîné paso-dobles, valses, tangos et autres madisons. Même les aînés en fauteuil ont fait quelques tours de piste.

Un agréable moment pour les résidents des maisons de retraite, les adhérents des clubs des aînés et les anciens, qui sont repartis avec des friandises et une boutonnière en fleurs séchées confectionnée par une artisane florentinoise.

Sortez ! Calendrier des animations à Saint-Florentin et Avrolles

Commémoration
Ville, anciens combattants
Lundi 11 novembre
- 10 h 30 › au monument à Avrolles
- 11 h 30 › au monument à Saint-Florentin

Contact : **03.86.43.78.48**

Conférence
Les Après-midi de Saint-Flo
Samedi 16 novembre
- 17 h › à la Maip

« La Comtesse de Ségur », par Sonia Kassap-Ramoff
Tarif : 1 € pour les adhérents, 3 € pour les non-adhérents
Contact : **09.77.90.36.06**

Ciné-club
Les Après-midi de Saint-Flo
Samedi 23 novembre
- 17 h › à la Maip

« Mon nom est Tsotsi », réalisé par Gavin Hood (2005)
Tarif : gratuit (carte ciné-club 15 €)
Contact : **09.77.90.36.06**

Concert de la Sainte-Cécile
Harmonie municipale
Dimanche 24 novembre
- 11 h › à l'église

Participation libre
Contact : **06.11.77.06.09**

Repas tartiflette
Les Aînés du Val d'Armance
Mardi 26 novembre
- 12 h › à la salle Daullé

Contact : **03.86.35.19.60**

Conférence
Les Après-midi de Saint-Flo
Samedi 7 décembre
- 17 h › à la Maip

« Les ex-voto anatomiques des sources de la Seine », par Matthieu Chardon
Tarif : 1 € pour les adhérents, 3 € pour les non-adhérents
Contact : **09.77.90.36.06**

Repas - Bûche de Noël
Les Aînés du Val d'Armance
Mardi 10 décembre
- 14 h › à la Maip

Contact : **03.86.35.19.60**

Ciné-club
Les Après-midi de Saint-Flo
Samedi 14 décembre
- 17 h › à la Maip

« Gadjo dilo », réalisé par Tony Gatlif (1997)
Tarif : gratuit (carte ciné-club 15 €)
Contact : **09.77.90.36.06**

Marché de Noël
Comité des fêtes, Ville, commerçants, associations
Dimanche 15 décembre
- 10 h à 18 h › sous la halle et rue Dilo

40 exposants
Animations : tours en calèche, crèche vivante, tombola, concours de dessin, visite du père Noël
Bourse aux jouets du centre social
Restauration (vin, boudins, frites, gaufres, crêpes, marrons grillés...)
Tarif : entrée libre
Contact : **06.38.53.20.00**

Exposition de peinture
Les Ateliers du Puits
Dimanche 15 décembre
- 14 h 30 à 18 h 30 à la Maison du Patrimoine

Tarif : entrée libre
Contact : **03.86.35.28.64**

Apéritif avrollais de Noël
Maison des Avrollais
Vendredi 20 décembre
- En soirée › à la salle des fêtes

Apéritif dînatoire réservé aux Avrollais
Tarif : gratuit
Contact : **06.34.92.29.07**

Spectacle jeunesse
Ville, office de tourisme
Samedi 21 décembre
- 16 h › à la salle Daullé

« Même pas peur du père Noël »
Tarif : 3 €, gratuit pour les moins de 12 ans
Contact : **03.86.43.78.48**

Conférence
Les Après-midi de Saint-Flo
Samedi 11 janvier 2014
- 17 h › à la Maip

« L'Ouest américain », par Philippe Thibaud
Tarif : 1 € pour les adhérents, 3 € pour les non-adhérents
Contact : **09.77.90.36.06**

Repas dansant du Nouvel An
Les Aînés du Val d'Armance
Dimanche 12 janvier 2014
- 12 h › à la salle Daullé

Contact : **03.86.35.19.60**

Concert du Nouvel An
Harmonie municipale
Samedi 18 janvier
- 20 h › à la salle Daullé

Tarif : participation libre
Contact : **06.11.77.06.09**

Ciné-club
Les Après-midi de Saint-Flo
Samedi 25 janvier 2014
- 17 h › à la Maip

« L'Esquive », réalisé par Abdellatif Kechiche (2004)
Tarif : gratuit (carte ciné-club 15 €)
Contact : **09.77.90.36.06**

Conférence
Les Après-midi de Saint-Flo
Samedi 15 février 2014
- 17 h › à la Maip

Tarif : 1 € pour les adhérents, 3 € pour les non-adhérents
Contact : **09.77.90.36.06**

Ciné-club
Les Après-midi de Saint-Flo
Samedi 22 février 2014
- 17 h › à la Maip

« Cinéma Paradiso », de Giuseppe Tornatore (1989)
Tarif : gratuit (carte ciné-club 15 €)
Contact : **09.77.90.36.06**

Marché de Noël : un beau programme pour le 15 décembre

“Devenu une tradition, et ce, depuis près de quinze ans déjà, le marché de Noël est un moment attendu car festif et permettant aux retardataires d’effectuer de nombreux achats originaux et pour la plupart du terroir.”

De la sorte, ce dimanche 15 décembre, de 10 h à 18 h, une partie du centre-ville de Saint-Florentin vibrera au son de la multitude de pas foulant la halle, la place des Fontaines et la rue Dilo.

Mais laissons les organisateurs s’exprimer sur cette manifestation : *« Le marché de l’année passée fut un succès que nous espérons réitérer en 2013 avec une quarantaine d’exposants, artisans et créateurs locaux. De nombreuses échoppes permettront une restauration sur place (charcuterie, fromage, vins, champagne, boudins, crêpes, gaufres, marrons chauds...), des animations pour les enfants (tours en calèche, visite du père Noël, concours de dessin). Nous espérons ainsi, à la veille de cette fête magique que représente Noël, que ce marché constituera un vrai moment de bonheur familial pour permettre à tous, parents et enfants, de passer une inoubliable journée. »*

Il est à noter aussi que ce marché « édition 2013 » accueillera des stands de jeux tenus par les associations florentinoises et que les boutiques des commerçants du centre-ville seront ouvertes pour l’occasion, en particulier rue Dilo. Vous aurez aussi la possibilité de tenter votre chance à la tombola pour gagner les deux tablettes tactiles et les nombreux lots mis en jeu, et de rencontrer bien entendu le père Noël !

Exceptionnel ! La crèche vivante des Après-Midi de Saint-Flo.

Il ne reste plus qu’à espérer que le ciel se montre clément et plein de bleu, malgré la vague de froid annoncée.

Bourse aux jouets du centre social

Le 15 décembre, le centre social occupera une partie de la halle pour proposer sa bourse aux jouets. L’occasion de faire plaisir sans se ruiner. Le dépôt des jouets à vendre se fera la semaine précédant la manifestation.

CONTACT
Tél. : 03.86.35.09.04

« Même pas peur du père Noël ! » : le 21 décembre à 16 h

“Bonjour ! Bonjour ! Tiens ! Quelqu’un sonne à la porte ? Qui est-ce ? Serait-ce le père Noël ? Mais non, pas encore… Voici deux musiciens sur leur trente-et-un qui reviennent de chez leur cousin Galibot… Ils ont été invités pour les fêtes de Noël et, aujourd’hui, ils nous racontent comment s’est passé leur veillée pleine d’étonnantes surprises.”

Pour faire la fête, chez Galibot, il a fallu préparer la soirée : se faire beau, faire un gâteau, mettre les guirlandes du sapin… bref, tout bien réaliser pour que la veillée de Noël soit belle et réussie. Et attendre que les invités arrivent...

« Même pas peur du père Noël », c’est un conte musical, des chansons faciles à retenir, pleines d’humour et de tendresse, autour d’instruments de musique – guitare, violoncelle, ukulélé, harmonica et percussions.

Salle Daullé - durée : 35 minutes
Tarifs : adultes 3 € - gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Fêter le livre avec Les Après-midi de Saint-Flo !

« Les Après-midi de Saint-Flo » continuent en 2013-2014 les formations en anglais, allemand, chinois, italien et informatique. »

L'association poursuit ses cycles de **conférences et ciné-club** mensuels à la MAIP avec une possibilité de covoiturage au départ de la place Dubost, devant la mairie, un quart d'heure avant le début de la conférence.

Le groupe **généalogie** est très actif et a participé à la Fête de la pomme à Avrolles, à la fête de Turny et, bien sûr, à la Fête du livre à Saint-Florentin.

Après la réussite de la Fête du livre en juin 2013, Les Après-midi de Saint-Flo proposeront à nouveau une **Fête du livre les 6 et 7 juin 2014** à Saint-Florentin.

Le vendredi 6 juin sera consacré aux élèves des écoles du Florentinois et aux collégiens. De nombreuses activités, animations et spectacles leur seront proposés. Ils auront l'occasion d'être en contact avec tous ceux qui participent à l'élaboration du livre. Ils seront invités à mettre, de façon active, la main à la pâte, par exemple avec un fabricant de papier artisanal. Ils pourront interroger un relieur, un auteur, un illustrateur, un calligraphe, un éditeur… Ils seront aussi mis en situation de création dans des ateliers d'écriture ou d'illustration. Un concours littéraire sera organisé par l'association, dès octobre 2013, dans tous les établissements scolaires du Florentinois, de la maternelle au collège. Thèmes et formes seront définis, selon les niveaux de classe, en collaboration avec les enseignants. En 2014, le concours des écoles sera ouvert à l'ensemble des établissements scolaires de la nouvelle communauté de communes : Chéu, Germigny, Jaulges, Saint-Florentin, Turny et Vergigny, mais aussi Beugnon, Butteaux, Chailley, Lasson, Neuvy-Sautour, Percey, Sormery, Soumaintrain et Villiers-Vineux.

Le samedi 7 juin 2014 s'adressera à un public plus général avec la participation d'éditeurs, de libraires et d'auteurs.

Les Après-midi de Saint-Flo sont à la recherche de mécènes pour cette nouvelle Fête du livre, et invitent les artisans, les commerçants et les industriels du Florentinois à participer à cette fête pour qu'elle soit une réussite, soit sous la forme d'un don, soit en offrant des lots pour la tombola qui clôturera la dernière journée.

Les Ateliers du Puits

« Après avoir exposé au mois d'août à la Maison du Patrimoine sur le thème « Le canal de Bourgogne », les Ateliers du Puits vous donnent rendez-vous au marché de Noël avec des beaux travaux qui feront de jolis cadeaux… »

De gauche à droite : M. Voisin, vice-président, M. Sauvage, président

Les Aînés du Val d'Armance : ça a swingué !

« Le 9 juin dernier, les Aînés du Val d'Armance organisaient une journée cabaret qui restera, pour les participants, un très beau souvenir. »

En effet, Le P'tit Flo leur avait mijoté un délicieux repas avec au menu souris d'agneau et buffet géant de desserts. Une formule très appréciée des gourmands qui ont eu la possibilité de se servir à volonté. Une merveille !

Puis le trio Tipoff, Laetitia et Alain leur ont permis de se croire au cabaret en leur présentant un spectacle digne des plus grandes salles.

Cette journée ayant ravi le plus grand nombre et le club n'ayant pu donner suite à toutes les demandes, les Aînés du Val d'Armance envisagent d'ores et déjà de renouveler l'expérience l'année prochaine.

Nouveau à Saint-Flo : l'Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne de Proximité

« Qu'est-ce que c'est ? C'est une association qui met en relation directe des producteurs et des consommateurs, en l'occurrence des producteurs et des consommateurs de légumes. L'association s'adresse à celles et ceux qui veulent consommer bio, frais et de saison, à celles et ceux qui veulent connaître la provenance de ce qu'ils mangent et ainsi soutenir, maintenir les producteurs-paysans locaux. »

Comment ? Les consommateurs s'engagent à préfinancer une part de la production et à venir la chercher lors des distributions chaque vendredi de 18 h 30 à 19 h 30 à l'espace Saint-Martin. Cela sous-entend qu'ils acceptent les aléas climatiques auxquels sont soumis les producteurs, notamment l'apparition tardive de certains légumes, compensée à d'autres moments par un plus grand nombre de variétés.

De leur côté, les agriculteurs (soigneusement choisis) informent les consommateurs sur leurs techniques de production, respectueuses de l'environnement ; ils partagent avec eux leur expérience. Les prix de vente de leurs produits sont équitables, pour eux comme pour les consommateurs. Deux tailles de paniers sont disponibles : un panier pour quatre personnes à 12 € et un panier pour deux personnes à 6 €.

En rapprochant consommateurs et producteurs, l'AMAPP contribue au développement d'une économie solidaire entre ville et campagne.

CONTACT
Françoise Buisson - Tél. : 06.03.57.10.65
ou amap.saintflo@free.fr

ESF Gymnastique Volontaire : à tout âge, gardez la forme !

« Parce qu'il est important de protéger son capital santé à tout âge, l'association Gymnastique Volontaire de Saint-Florentin propose différents cours adaptés à tous les âges. Dès l'âge de trois ans et jusqu'à 80 ans et plus, chacun peut trouver un cours qui lui correspond. »

À votre rythme, vous développez progressivement vos capacités naturelles grâce à une multitude d'activités physiques. À partir de 55 ans, tout en douceur, vous gardez votre vivacité, votre précision, votre équilibre et votre résistance grâce à des exercices ludiques.

Pour satisfaire la demande, l'association propose depuis la rentrée un cours de zumba pour les enfants de huit à treize ans ainsi qu'un second cours d'aquagym. ◆ ◆ ◆

Rappel des cours

Gym Trois Pommes (3 à 5 ans)
- mardi de 17 h à 18 h

Zumba enfant (8 à 13 ans)
- samedi de 13 h 15 à 14 h

Zumba adulte
- samedi de 14 h à 15 h

Danse
- lundi de 18 h 30 à 19 h 30

Gym fitness
- mardi de 12 h 20 à 13 h 20 et de 18 h 30 à 19 h 30, jeudi de 18 h 30 à 19 h 30

Aquagym
- mardi et jeudi de 16 h à 17 h

Gym douce
- jeudi de 10 h à 11 h

Mémoire et équilibre
- mardi de 11 h à 12 h

2 séances d'essai gratuites

CONTACT - Tél. : 03.86.35.36.64

ECOLE DE MUSIQUE DU FLORENTINOIS
Rentrée 2013 | 2014
Clarinette - Flûte traversière - Saxophone
Guitare - Guitare d'Accompagnement - Piano
Percussion - Trombone - Tuba - Trompette
Violon - Violoncelle
Formation Musicale (à partir de 7 ans et adultes) Chorale
Adultes – Ensemble Instrumental Adulte - Ensemble Cordes
Adultes – Ensemble Cordes Junior - Orchestre Junior
Orchestre d'Harmonie (structure associée)
Se renseigner, s'inscrire
Mardi : 15h30 à 18h30
Mercredi : 13h30 à 16h30
23, Faubourg St Martin 89600 SAINT-FLORENTIN
(Entrée rue Décourtive)
Téléphone: 03.86.43.49.55

Restos du Cœur : la campagne 2013-2014 se met en route

« La campagne hivernale des Restos du Cœur reprend, et avec elle les inscriptions pour les plus démunis. Les bénévoles prendront les inscriptions aux dates suivantes : mardi 5, vendredi 8, mardi 12, vendredi 15 et mardi 19 novembre de 9 h 30 à 11 h 30 à la Maip, salle Zohra Chaffa. »

164 demandeurs d'emploi accueillis à l'ACTSF

« L'association Activités Services Florentinois a tenu son assemblée générale en juin dernier et a fait, à cette occasion, le bilan de son action auprès de personnes en réinsertion professionnelle. »

L'association offre en effet aux demandeurs d'emploi un contrat de travail assorti d'une rémunération. Puis ces personnes interviennent dans des associations, des entreprises, des collectivités locales ou chez des particuliers pour divers travaux : manutention, entretien d'espaces extérieurs, agent de propreté, employé du bâtiment, aide à domicile...
En 2012, l'ACTSF a accueilli 164 demandeurs d'emploi dont près de 70 % de femmes et 20 % de jeunes de moins de 25 ans. 135 salariés, en recherche d'emploi, ont fait l'objet de diverses missions. Ceux-ci ont travaillé près de 25 000 heures, ce qui représente environ 14 emplois à temps complet. L'association s'est félicitée de ces résultats et notamment de l'embauche, en CDD ou en CDI, de 29 de ces demandeurs d'emploi. Une vraie réussite professionnelle ! ◆ ◆ ◆

Bridgez-vous bien !

“Le bridge est une activité cérébrale, un sport de l’esprit qui favorise la logique et la réflexion.”

Ce jeu de cartes, accessible à tous, est très passionnant. Du suspense et beaucoup d’émotion, un scénario différent à chaque donne, une nouvelle énigme à résoudre. Apparemment paisible, assis à table, cartes en mains, le bridgeur vibre au rythme des stratégies qu’il élabore pour réussir son contrat.

Pour présenter ce sport intellectuel, le Bridge-Club proposait quatre journées portes ouvertes à la MAIP. Les curieux comme les amateurs étaient les bienvenus.

◆ ◆ ◆

CONTACT
Tél. : 03.86.35.06.83
ou M. Rivemales
Tél. : 03.86.35.19.18
ou M^me^ Bouchaud
Tél. : 03.86.43.41.87

La Commanderie Templière s’active dans le Florentinois

“Créée voici seulement un an, la Commanderie Templière de Saint-Florentin rencontre un vif succès lors de chacune de ses apparitions dans les fêtes locales.”

Lorsque se met en place une manifestation à proximité de Saint-Florentin, il n’est pas rare désormais que se dresse en son centre le camp de la Commanderie Templière. Tentes colorées, feu de bois, costumes d’époque, mais aussi tir à l’arc, combat à l’épée et hydromel : voici la recette de la réussite de cette association passionnée.

◆ ◆ ◆

CONTACT
Anthony Leterrier
Tél. : 06.18.00.36.45

La Croix-Rouge : un nouveau bureau

“Voici le visage de la nouvelle présidente de la Croix-Rouge de Saint-Florentin : il s’agit de Chantal Seuvre (à droite), accompagnée de ses deux vice-présidentes, Roselyne Piat et Michelle Partot.”

Alors, si vous voulez faire un geste citoyen, rejoignez l’association et donnez de votre temps.

◆ ◆ ◆

CONTACT
Tél. : 06.21.35.15.54
ou chantal.seuvre@croix-rouge.fr

Les cyclos de Saint-Florentin dans l'Yonne et toute la France…

“Des défis pour aller de plus en plus loin…”

Après une marche de début de saison le 20 janvier 2013, tous les samedis matin, les cyclos se donnent rendez-vous à 9 h pour la « cyclopromenade » ouverte à tous.

Le bureau et tous les membres ont travaillé sur les manifestations du club :

- la « Big Mat », pique-nique familial, nous a conduits au lac du Der au terme de 126 km de route,
- la sortie phare du club, la « route des fromages », a rassemblé le 7 septembre plus de 180 participants.

L'ESF Cyclotourisme a également été présent dans les randonnées organisées par les clubs voisins du département et hors département, et ses adhérents ont souvent été classés : la Franck Pineau (Auxerre), la route du miel (Héry), la route du cidre (Brienon) ou encore le Rallye des vendanges (Cosne-sur-Loire).

Et pour ceux qui étaient un peu plus disponibles, l'ESF Cyclotourisme avait programmé deux belles semaines consacrées au vélo et à la détente : une première semaine dans le Jura du 17 au 21 juin (400 km parcourus) et une semaine « de Butteaux à Cavalaire » du 9 au 15 septembre derniers durant laquelle les participants ont parcouru 820 km.

Les cyclotouristes parcourent entre 2 000 et 15 000 km dans la saison. Le cyclotourisme n'est pas une compétition mais une activité sportive de loisir. On peut faire du vélo très tôt mais aussi très longtemps. Le licencié le plus jeune a 14 ans, le plus âgé 88 ans. C'est un sport bon pour la santé et le moral ! ◆◆◆

CONTACT
Richard Tisserand
Tél. : 03.86.46.81.44 - 06.83.91.01.76
tisserand.richard@orange.fr
ou e.sf89@orange.fr

Points d'Orgue : le bilan de la saison 2013

“Après l'annulation des quatre premières prestations, la saison 2013 de Points d'Orgue a pu démarrer le 26 juillet avec le concert du jeune Américain Nathan Laube.”

Les semaines suivantes ont vu passer Olivier Salandini et le Tchèque Michal Novenko, puis Jean-Pierre Griveau et Bernard Petit-Bagnard qui ont rempli l'église (180 auditeurs) avec orgue et trompette. Le festival s'est terminé avec Pierre Mea de Reims.

L'association constate à chaque concert une participation en hausse, avec beaucoup de touristes de passage.

Dans le même temps, elle a accueilli cette année des stagiaires pendant la Semaine internationale que Points d'Orgue avait organisée conjointement avec les Amis des Orgues de Chaource.

Ce n'était pas une mince affaire de recevoir, héberger, nourrir et véhiculer dix jeunes de différentes nationalités, dont quatre Japonaises et deux Tchèques, tous venus de très loin pour cette master class.

Tous ces jeunes musiciens ont pu s'entraîner alternativement sur notre orgue et sur celui de Chaource, et les résultats ont très largement récompensé leurs efforts. L'association a été impressionnée par leur sérieux et leur très haut niveau musical, mais surtout par leur réaction en découvrant notre église, l'orgue et son acoustique.

Ces stagiaires ont donné à Saint-Florentin ainsi qu'à Chaource un concert de restitution de leur travail, malheureusement boudé par le public. Dommage, car on n'a pas l'occasion d'entendre cela tous les jours !

Pour clore la Semaine internationale, les jeunes musiciens se sont vu remettre par le Maire et Conseiller général de Chaource, M. Pouillot, et par Claudine Chardonnet, adjointe au Maire de Saint-Florentin, des cadeaux régionaux en souvenir de leur séjour en Champagne et en Bourgogne, autour d'un verre de l'amitié offert dans une salle de la mairie pour un agréable moment de convivialité internationale.

Il est plus qu'évident que Points d'Orgue n'aurait pas pu mener à bien une telle opération sans les subventions accordées par le Conseil général et la Ville, mais aussi la généreuse participation du public et des adhérents. L'association les assure tous de sa gratitude.

Points d'Orgue est déjà à la recherche de nouveaux organistes pour la saison 2014 et envisage de renouveler la master class dans deux ans.

◆◆◆

ESF Judo

Le club de judo de l'Entente Sportive du Florentinois, qui compte environ 140 licenciés, a connu une saison remarquable avec :

- la venue d'Ugo Legrand, 3e aux JO de Londres et 2e aux Championnats du monde à Rio fin août 2013,
- deux animations départementales interclubs au gymnase Thierry Guitton,
- la visite d'un haut gradé 7e dan,
- des animations locales,
- trois nouvelles ceintures noires,
- et la mise en place d'une nouvelle pratique : le taïso.

Le taïso

Le taïso est une gymnastique ludique de remise en forme sans aucun danger (pas de chutes, pas de coups portés) qui permet de bien préparer son corps, de se protéger et d'améliorer son potentiel physique : renforcement du système musculaire, amélioration de la maîtrise des gestes, augmentation de la souplesse, apprentissage de la relaxation.
Il s'adresse aux adultes et adolescents, hommes et femmes, sans tenue particulière.
Deux séances par semaine sont dispensées : le lundi de 19 h 30 à 20 h 30 et le jeudi de 12 h 15 à 13 h 15.

Pensez à faire circuler l'info autour de vous !

Rejoignez le club et ses cours dès l'âge de cinq ans.
Judo éducatif, technique, loisir, compétition, taïso, jujitsu.

Cours dispensés par deux enseignants diplômés d'État : Bruno Pelletier et Fulbert Maillard.

CONTACT
Judo-Club Saint-Florentin
Tél. : 03.86.35.27.95
judoclub.st-florentin@orange.fr

Club photo : si vous avez le « clic » facile...

© Alessio Ponti

« Vous préférez passer derrière l'objectif que de poser comme modèle devant l'appareil photo ? Votre regard est attiré par les belles choses, les détails, les curiosités... Rejoignez le club photo du centre social. »

Guidé par Bruno Morand, vous pourrez suivre une formation conviviale, sur rendez-vous, pour vous familiariser avec votre appareil photo, quel qu'il soit. Diaphragme, obturation, mise au point, focale... n'auront plus de secret pour vous. Également, les cours vous aideront à cadrer votre prise de vue et à la rectifier au besoin par informatique.

Le club photo, c'est aussi une réunion mensuelle, le 1er mardi du mois à 20 h 30 à la Maip, l'occasion pour les adhérents de visionner leurs travaux, de faire une analyse critique des photos et de mettre en place des projets communs : expositions, sorties diffusion de documents... D'ailleurs, l'association a édité un calendrier 2014 illustré que vous pouvez vous procurer au prix de 5 €.

CONTACT
Tél. : 03.86.35.09.04

Sport Parachutisme Innovation : la fin de saison approche

« La saison 2013 de « SPI » a été bien occupée, et la météo clémente a ravi à la fois les débutants venus à Saint-Florentin vivre des sensations exclusives et les compétiteurs expérimentés venus se mesurer à d'autres passionnés. »

Notamment, ils se sont réunis pour le « Challenge vol relatif de Saint-Florentin » début septembre. Ce challenge est une petite compétition amicale de vol relatif, une discipline pratiquée à quatre ou à huit avec pour objectif de former des figures à plat en 35 secondes et 50 secondes. Cet événement a attiré de nombreux pratiquants désireux de se mesurer entre eux dans une ambiance sportive mais détendue.

Également, s'est déroulé à l'aérodrome un « Challenge free fly », quelques jours plus tard. Dernier-né du parachutisme sportif, le free fly consiste à réaliser des figures autres qu'à plat. La plupart du temps, les figures sont effectuées tête en bas.

Enfin, le dernier week-end de septembre, les adhérents et amis ont fêté saint Michel, patron des parachutistes. De nombreux sauts ont été réalisés et un méchoui a été offert aux « sautants » le samedi soir.

À noter que Polo Grisoni, directeur du centre, a participé au quadruple record mondial pour réaliser cinq figures à 106 parachutistes.

La saison prendra fin le 17 novembre, et l'association espère que la saison 2014 sera aussi bonne. Le club reprendra ses activités en mars.

ESF Tennis de table

« La section tennis de table de l'ESF s'est réunie en assemblée générale avant l'été pour faire le bilan de la saison écoulée et regarder vers l'avenir. »

Après la mise en place en avril d'un comité directeur composé de huit membres, Jean-Luc Denis a rappelé les motivations de son engagement à la présidence de la section, en soulignant notamment l'importance de la maîtrise des finances et la nécessité d'accueillir de nouveaux licenciés.

Il a également précisé que l'affiliation du club à la Fédération Française de Tennis de Table devrait permettre d'élargir l'offre en termes de compétitions et certainement d'améliorer les performances chez les jeunes et chez les adultes.

L'assemblée générale a été aussi l'occasion de dresser le bilan de la saison écoulée concernant les compétitions individuelles et par équipe.
L'effectif global a évolué de 29 à 33 licenciés par rapport à la saison 2011-2012, une évolution qui concerne plutôt des adultes hors compétition.
Concernant les équipes, les résultats confirment les performances de la saison passée :

- l'équipe 1 engagée en promotion d'excellence se maintient avec un effectif renouvelé,
- l'équipe 2 descend en 2e division
- les équipes 3 et 4 se maintiennent respectivement en 2e et 4e divisions.

Le critérium individuel a une nouvelle fois permis à Rudy Valentin de se mettre en évidence ; il termine 14e sur 133 participants. Il a été éliminé aux nationaux en 16e de finale.

L'équipe engagée en coupe, composée de Francis Thiebault, Rudy Valentin et Kevin Chevillard, a terminé 3e de l'épreuve consolante.

Au niveau des classements individuels, c'est Rudy Valentin qui domine. Il faut par ailleurs noter les excellentes prestations de Damien Boulomier et de Maxime Bregolato.
Le fait marquant de la saison reste l'entrée en compétition de deux jeunes qui ont débuté dans le cadre de l'accompagnement éducatif : Maxime Bregolato et Jean Lamouret.

L'assemblée s'est terminée par des félicitations aux joueurs les plus méritants : Rudy Valentin pour la régularité de sa progression, les joueurs les plus âgés du club toujours assidus à l'entraînement, les deux valeureuses féminines et surtout les jeunes.
Ceux-ci se sont vu remettre un diplôme de pongiste, une friandise et un stylo offert par la société Duc. Maxime Bregolato et Jean Lamouret ont obtenu une médaille pour cette première année de compétition.